



Ligue des
droits et libertés



60 ANS
droits en mouvements

Rapport d'activités 2022- 2023

Période couverte
1er mai 2022 au 31 mars 2023

Adopté à l'Assemblée générale annuelle du 24 mai 2023

Table des matières

3 MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 À PROPOS DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

- Mission
 - Champs d'action
-

9 RÉALISATION DES PRIORITÉS 2022-2023

- 60^{ème} anniversaire de la LDL
 - Racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État
 - Police et mécanismes de surveillance des pratiques policières
 - Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique
 - Enjeux carcéraux et droits des personnes en détention
 - Droit à la santé
 - Droits des peuples autochtones
 - Environnement et droits humains
 - Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains
 - Droits des personnes sans statut et à statut précaire
 - Pandémie de COVID-19 et droits humains
-

21 DÉVELOPPEMENT DE LA LDL

- Consolidation de la santé financière de la LDL
 - Campagnes d'adhésion, de renouvellement et de financement
 - Rayonnement de la LDL dans l'espace public et médiatique
 - Promotion des droits
-

26 COALITIONS OU REGROUPEMENTS

- Action communautaire autonome et défense collective des droits
 - Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec
 - Coalition BDS-Québec
 - Coalition Riposte au Plan santé
 - Coalition de surveillance internationale des libertés civiles
 - Collectif Échec à la guerre
 - Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux
 - Front commun pour la transition énergétique
 - Observatoire des profilages
 - Table de concertation des organismes de défense de droits – volet Charte
-

32 VIE ASSOCIATIVE

- Conseil d'administration et conseil exécutif
 - Militants et militantes
 - Permanence
 - Fédération internationale pour les droits humains
 - Instances
 - Conseil exécutif
 - Conseil d'administration
 - Équipe de la permanence
 - Comités de travail
-

37 LDL - SECTION DE QUÉBEC RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023

41 ANNEXE 1

Liste des communiqués, interventions politiques et juridiques, publications, représentations et événements



Mot du conseil d'administration



En mouvement pour les droits humains depuis 60 ans !

En mai 1963, un groupe d'individus fondait la *Ligue des droits de l'homme* (qui devient Ligue des droits et libertés, en 1978) avec l'objectif de mettre les droits humains au cœur du processus culturel, social et politique de la Révolution tranquille qui transformait le Québec. Au cours des 60 dernières années, la *Ligue des droits et libertés* (LDL) a su mener, en collaboration avec un large réseau d'allié-e-s des mouvements sociaux et d'expertes et d'experts engagé-e-s, une multitude de luttes qui ont contribué à informer le grand public de l'idée même de l'interdépendance des droits humains. Cette conception des droits défendue par la LDL suppose que chaque droit – qu'il soit civil, politique, culturel, économique ou social – reste intimement lié aux autres droits, tout comme la condition de leur réalisation mutuelle. Suivant ce cadre de référence, les luttes conduites par la LDL furent nombreuses : pensons à son implication en faveur de l'adoption de la Charte des droits et libertés ou de la création du Protecteur du citoyen; à son engagement à l'égard des droits des personnes judiciairisées, que cela concerne la prison ou la police; son plaidoyer sans cesse renouvelé à l'égard de la liberté d'expression, du droit de manifester ou de la protection de la vie privée; sa dénonciation tenace des effets des systèmes de domination qui entraînent de l'exclusion, de la marginalisation et des discriminations avec l'horizon de poser les bases de relations empathiques, égalitaires et libres entre les différents peuples qui occupent le territoire.

Cette courte énumération au chapitre de ses contributions ne permet pas de faire honneur à tous les combats dans lesquels la LDL a été engagée. Cette riche histoire demeure méconnue chez nos membres dont une grande partie a adhéré à la LDL depuis moins d'une décennie. Pour célébrer 60 ans de *Droits en mouvements*, le comité 60^e anniversaire de la LDL s'est proposé d'aller à la rencontre de ses membres, de ses sympathisant-e-s bref, des titulaires de droits, pour discuter des luttes passées, actuelles et futures de la LDL. Par l'entremise de conférences, d'un ouvrage collectif, d'une murale, d'un numéro spécial de la revue *Droits et libertés* et même d'une exposition à l'Écomusée du fier monde, la LDL s'est offert pour cet anniversaire une occasion de réfléchir sur la transmission de la mémoire et de l'héritage des luttes pour les droits humains et le legs du projet collectif qui relie les générations entre elles.

Un merci tout spécial au comité organisateur de l'ensemble des activités du 60^e qui a contribué à faire de cet anniversaire un moment de réflexion sur le passé, mais un tremplin pour l'avenir.

La LDL est et restera un contre-pouvoir

Si les inacceptables violations de droits sont à l'origine de ses revendications, la LDL est résolument tournée vers la recherche des conditions qui permettront la réalisation pleine et entière des droits : il s'agit là de ce qui caractérise et distingue sa manière d'intervenir politiquement. L'essentiel de son travail s'oriente donc vers la promotion des droits humains. Toutes les activités organisées visent à offrir au grand public une compréhension des origines systémiques des violations de droits et par le fait même, nourrir la conscience selon laquelle nous avons collectivement le devoir d'exiger des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités en la matière. Par exemple, dans le cadre des activités du soixantième, un cycle de trois grands événements a été organisé, abordant des enjeux de l'heure comme le droit à la santé largement bafoué dans le contexte de la crise sanitaire des trois dernières années et la faillite du système public de santé, les perspectives critiques à l'égard du système carcéral alors que Québec annonce la construction d'une nouvelle prison pour femmes et enfin, sur les enjeux concernant les droits des personnes migrantes alors que plusieurs voix appellent à la fermeture du Chemin Roxham.

La LDL déploie son action sous la forme d'un ferme contre-pouvoir à l'État afin qu'il prenne ses responsabilités à l'égard des conditions de réalisation des droits humains. Par ailleurs, ce travail de contre-pouvoir est toujours d'actualité face au gouvernement provincial de la Coalition avenir Québec dont le premier ministre et certain-e-s de ses ministres semblent se faire un devoir de refuser le vocabulaire politique qui permet de dénoncer les systèmes de domination empêchant la réalisation des droits humains, comme le racisme systémique, le féminisme intersectionnel ou même

l'islamophobie. De plus, la LDL se doit d'agir comme un contre-pouvoir face au gouvernement libéral fédéral de Justin Trudeau, ce qu'elle a fait notamment dans la foulée du programme de régularisation des personnes sans statut qui est en cours d'élaboration. Plusieurs groupes se mobilisent depuis longtemps pour exiger que ce programme soit véritablement inclusif et accessible, une lutte que la LDL soutient activement. La LDL agit également comme contre-pouvoir face au gouvernement fédéral qui s'engage sur la voie d'une militarisation plus importante, menace la liberté d'expression à travers les législations envisagées pour réduire les dommages en ligne, et est loin d'un bilan positif en matière d'environnement et de droits des Peuples autochtones. Enfin, dans la conjoncture politique qui est la nôtre, il est permis d'anticiper le retour d'un gouvernement conservateur à Ottawa dans un avenir rapproché, ce qui n'est jamais une très bonne nouvelle en matière de droits humains.

Portée et défis de l'interdépendance des droits humains

Le projet de société porté par la LDL est celui de l'interdépendance des droits humains, dont l'idée est consacrée lors de la Conférence de Vienne (1993) qui réconcilie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques avec celui des droits économiques, sociaux et culturels. L'interdépendance des droits est véritablement un mantra pour les militant-e-s de la LDL et ce cadre de référence en est un qui est exigeant, car il demande d'analyser la société dans sa complexité et revendique de ne laisser personne derrière. Il fait la démonstration des logiques globales inhérentes aux systèmes qui produisent la domination, la marginalisation et l'exclusion. À ce titre, l'idée même de l'interdépendance des droits se déploie de manière magistrale si on analyse, par exemple, l'enjeu du droit au logement qui a occupé la LDL encore cette année. L'enjeu de l'accès à un logement décent et salubre et celui du maintien dans les lieux n'est pas neutre. Il affecte de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables selon une logique géographique identifiable. Il parle de transport collectif, de revenu, de racisme et de préjugés divers. Être mal logé, c'est mal vivre. Enfin, la crise climatique qui nous assaille, mais également les mesures de transitions énergétiques qui sont sur la table présentement doivent, elles aussi, être analysées à partir de l'interdépendance des droits humains et elles promettent d'affecter l'ensemble des droits par l'étendue des conséquences qui les accompagnent. D'ailleurs, la LDL saisit avec acuité l'ampleur de cette crise et est convaincue du caractère essentiel de sa lecture en matière d'interdépendance des droits humains, mais peine encore à déployer des formes plurielles d'intervention politique sur cette question. La crise climatique d'extrême actualité en est une question de l'avenir humain. Nos solidarités et nos luttes sur ce plan sont capitales.

Reconnaître les solidarités et remercier les contributions

Encore une fois cette année, et à l'image des soixante dernières, la somme de travail abattu est impressionnante comme en témoigne ce rapport d'activité et il importe de rappeler qu'il ne serait pas possible de mener toutes ces luttes sans les solidarités que la LDL entretient avec des alliés de longue date dans le milieu communautaire, dans la société civile québécoise ou avec les institutions qui l'appuient comme les universités, les fondations et les syndicats. Ce vaste réseau de solidarités établi depuis des années fédère les énergies militantes et permet d'enrichir les expertises respectives. Nous vous remercions, car ces alliances érigées sur la confiance et le respect sont la force motrice de la LDL. Rappelons que des individu-e-s investissent beaucoup de temps militant à la LDL, tant les personnes siégeant au Conseil d'administration ou que celles s'impliquant dans les nombreux comités de travail qui produisent des analyses essentielles, des documents d'éducation et organisent des activités de toutes sortes. Certain-e-s de ces militant-e-s offrent des conférences au nom de la LDL ou donnent des formations (comme celle sur le racisme systémique), mettent sur pied des projets de collaboration qui permettent l'échange d'expertises, renforcent les capacités financières, matérielles ou même humaines de la LDL. Des remerciements sincères aux militant-e-s qui ont siégé de longues années sur le CA et qui l'ont quitté récemment, tout en continuant à s'investir autrement au sein de la LDL. Enfin, à toutes ces personnes qui contribuent individuellement à ce projet collectif : mille mercis.



La Ligue des Droits et Libertés a fait appel à l'organisme MU pour produire une murale sur les murs du chalet du parc René-Goupil. Réalisée par l'illustrateur Jimmy Beaulieu, cette oeuvre, intitulée *Et ainsi de suite...*, illustre la convergence des luttes menées depuis la Révolution tranquille, le droit de manifester et l'interdépendance des droits humains. Ce projet a été financé dans le cadre du Programme d'art mural de la Ville de Montréal ainsi que par l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Desjardins, Caisse d'économie solidaire et Inter Pares.

Photo Olivier Bousquet 2022

Parce que les combats à mener pour les réalisations des droits humains sont nombreux et parce que les militant-e-s de la LDL sont soutenu-e-s par l'infatigable et exceptionnelle équipe de la permanence formée d'Elisabeth Dupuis, Karina Toupin, Lynda Khelil, à laquelle s'est jointe Laurence Guénette, la LDL n'a jamais eu de son histoire autant de membres que ces années-ci. Nous avons de quoi célébrer, parce que notre projet des droits humains est fédérateur.

À vous, militant-e-s de la LDL, merci de parler avec autant de combativité, de verbe, de passion, de justice sociale, de liberté, de solidarité et de droits. Grâce à vous, la Ligue des droits et libertés attaque avec l'énergie de sa prime jeunesse, sa soixantaine.

Avec notre solidarité !

Le Conseil d'administration de la Ligue des droits et libertés



À propos de la Ligue des droits et libertés

Mission

Fondée en 1963, la LDL est un organisme indépendant et non partisan dont la mission est de faire connaître, défendre et promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme. La LDL est affiliée à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH).

Depuis sa fondation, ses actions visent l'ensemble de la population, de même que certains groupes placés, selon différents contextes, en situation de vulnérabilité : personnes réfugiées et immigrantes, personnes autochtones, personnes en situation de handicap, personnes incarcérées, personnes racisées, etc.

La LDL protège les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et marque de son empreinte l'évolution de la société québécoise. Tant sur la scène nationale qu'internationale, la LDL prend position et intervient auprès des instances gouvernementales ou autres pour dénoncer des situations de violation de droits humains. Elle mène des activités d'information, de formation et de sensibilisation visant à faire connaître le plus largement possible les enjeux de droits humains pouvant se rapporter à l'ensemble des aspects de la vie en société.

Champs d'action

Le plan d'action 2022-2023 plaçait les dossiers suivants au cœur des activités de la LDL, tant via le travail des membres de la permanence que par l'implication active des membres militant-e-s :

- 60e anniversaire de la LDL dans la perspective d'en assurer le rayonnement et les luttes pour les droits et libertés au Québec ainsi que consolider sa santé financière;
- Racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État ;
- Police et mécanismes de surveillance des pratiques policières;
- Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique ;
- Droits des personnes en détention et enjeux carcéraux;
- Droits économiques, sociaux et culturels (DESC), notamment le droit à la santé, et les orientations de l'État en matière de politiques et de programmes sociaux, notamment en ce qui concerne la protection sociale;
- Droits des peuples autochtones ;
- Environnement et droits humains ;
- Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains ;
- Migration et droits des personnes réfugiées, sans statut ou à statut précaire.



Réalisation des priorités 2022-2023

60e anniversaire de la LDL

La LDL aura 60 ans au début du prochain exercice, le 29 mai 2023, mais c'est principalement l'année 2022-2023 qui a été un cycle de célébrations créatives, diversifiées et propices au rayonnement de l'organisation. Grâce aux efforts du comité 60e et de la permanence, la programmation de ces célébrations a été dévoilée le 12 septembre 2022 et rendue disponible sur le site Web de la LDL : <https://liguedesdroits.ca/60ans>

Comme premier événement la LDL a convié, le 13 septembre, ses militant-e-s à une soirée festive rassemblant une cinquantaine de personnes qui ont eu l'occasion de partager souvenirs de militance et témoignages de partenaires de luttes. Pour l'occasion, une prestation musicale de Webster a aussi ravi les personnes présentes. Il n'était pas anodin de commencer les célébrations d'anniversaire avec cette soirée destinée aux militant-e-s de la LDL d'hier et d'aujourd'hui, sans qui la LDL ne serait pas ce qu'elle est!

Réalisation d'une murale dans le quartier Saint-Michel

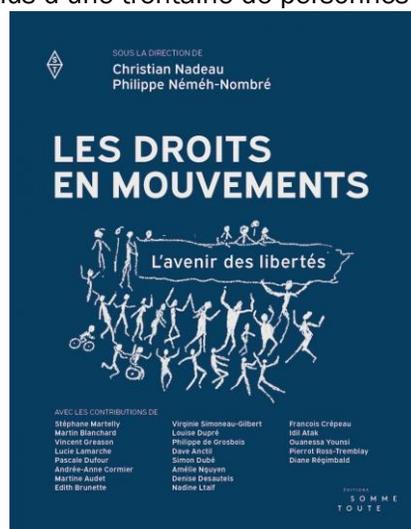
Toujours pour souligner les 60 ans de la Ligue des droits et libertés, l'organisme MU a réalisé une murale sur les murs du chalet du parc René-Goupil, dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, à Montréal. La murale se compose en triptyque, afin de sensibiliser les passant-e-s sur les enjeux sociaux présents et passés et sur l'importance du droit de parole citoyenne. Elle illustre l'importance des droits humains et de leur interdépendance pour réduire les inégalités, l'exclusion et les injustices. Elle permet également de visibiliser l'apport important de la LDL aux mouvements sociaux au Québec.

L'artiste Jimmy Beaulieu, bédéiste, a réalisé la murale à la fin de l'été 2022 et a pu présenter sa démarche artistique lors de la cérémonie d'inauguration le 13 octobre 2022, en présence de représentant-e-s de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de l'organisme MU et de la LDL. Le projet a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Ville de Montréal par le biais de son Programme d'Art Mural. Dans le cadre du projet de murale, des membres du comité 60e ont travaillé à la préparation d'ateliers de médiation culturelle, occasion de rencontres avec les gens du quartier pour discuter d'enjeux de droits humains.

Publication d'un ouvrage prospectif sur les droits humains

L'ouvrage *Droits en mouvements. L'avenir des libertés*, a reçu un accueil chaleureux en librairie. Au lancement, le 29 septembre à la librairie La Livrerie à Montréal, plus d'une trentaine de personnes ont pu entendre des extraits de l'ouvrage lus par la comédienne Geneviève Rochette. Le collectif d'auteurs et autrices, co-dirigé par Christian Nadeau et Philippe Némeh-Nombré et publié par les Éditions Somme Toute, souligne les 60 ans de la LDL avec des textes et des poésies retraçant le chemin parcouru par les mouvements sociaux au Québec et ailleurs. Cette publication profite aussi de l'agréable coup de crayon de Christian Nadeau pour ses illustrations. Les poétesses ainsi que les autrices et auteurs partagent leurs perspectives à titre personnel et laissent apercevoir combien le champ d'études des droits est vaste et combien les avenues de réflexion et de militantisme sont nombreuses pour les luttes futures.

Pour permettre d'approfondir certains thèmes abordés par les autrices et les auteurs de l'ouvrage, des causeries ont été organisées en novembre et en mars respectivement à la Librairie



Raffin et à La Livrerie à Montréal. Ces occasions de rencontres et de discussions ont réuni plus d'une cinquantaine de personnes.

À la fin de l'année 2022-2023, plus de 750 copies de *Droits en mouvements. L'avenir des libertés.* avaient été vendues, ce qui est une belle réussite de diffusion selon la maison d'édition. La LDL continuera de distribuer l'ouvrage grâce à l'offre d'adhésion spéciale 60e anniversaire et à l'occasion des événements publics à venir.



Le lancement de l'ouvrage *Les droits en mouvements. L'avenir des libertés.* à la Livrerie, le 29 septembre 2022. Avec Laurence Guénette, Alexandra Pierre, Christian Nadeau, Serge Thérout et Philippe Néméh-Nombré. Photo André Querry, 2022.

Montage d'une exposition à l'Écomusée du fier monde

Le comité 60e anniversaire travaille activement depuis plusieurs mois à la préparation d'une exposition qui se tiendra à l'Écomusée du fier monde à compter du 29 mai 2023, cela notamment grâce aux archives de la LDL constitués en Fonds au Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Plusieurs dossiers de luttes que la LDL a portés au cours des six dernières décennies seront présentés lors de l'exposition à l'Écomusée, allant de la Charte des droits et libertés de la personne à la création du poste de Protecteur du citoyen, en passant par les droits des personnes en détention, la liberté d'expression et les interventions de la LDL auprès d'instances internationales ou sur des violations de droits humains. L'exposition sera bonifiée par des parcours urbains, visites commentées et dynamiques, permettant durant l'été 2023 d'explorer les lieux de luttes du sud-ouest, de l'est et du nord de la ville de Montréal.

Numéro spécial de la revue *Droits et libertés* au printemps 2023

Un numéro spécial de la revue *Droits et libertés* paraîtra en mai 2023, en lien avec le projet d'exposition. En 2022-2023, le comité de rédaction a planché sur la conception du numéro et a travaillé à réunir tant des textes synthèse, survolant l'historique du travail de la LDL, que des textes tant prospectifs, tournés vers l'avenir, portant sur différentes luttes que la LDL a abordées au cours de ses 60 années d'existence. Des démarches auprès d'artistes pour illustrer la page couverture de la revue ont mené au choix de l'artiste visuel Alain Reno, qui a déjà collaboré avec la LDL dans les années 90 pour des illustrations de la revue notamment.

Commandites

La LDL souhaitait certes souligner son 60e anniversaire avec panache en 2022-2023, mais souhaitait également que l'ensemble des activités ayant lieu pour l'occasion soit autofinancé, évitant d'entamer le budget régulier de l'organisme. Différentes démarches entreprises ont permis de récolter les sommes nécessaires. La LDL remercie à cet effet le Programme d'Art Mural de la Ville de Montréal, la Caisse d'économie solidaire, l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, Inter Pares, la Fédération interprofessionnelle du Québec (FIQ), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le Conseil central Montréal métropolitain – CSN pour leur soutien financier à la réalisation des activités de la programmation du 60e anniversaire de la LDL.

Événements

Plusieurs événements ont été organisés en cours d'année dans le cadre de la programmation spéciale du 60e anniversaire. L'objectif pour la LDL était de créer des occasions de présentation et de diffusion de ses analyses, de même qu'offrir un espace pour entendre des organisations et personnes militantes à propos de divers enjeux de droits humains. Les événements du 60e ont également permis de rejoindre de nombreuses nouvelles personnes et de leur proposer un contenu de qualité sans oublier l'offre d'adhérer à la LDL comme membre.

Ainsi, la LDL a organisé le séminaire *Le droit à la santé nous échappe!* en octobre 2022, le colloque *De l'Office des droits des détenu-e-s (1972-1990) à aujourd'hui : perspectives critiques sur l'incarcération au Québec* en novembre 2022 ainsi que la conférence *Regards croisés sur les droits des personnes migrantes* en février 2023. Ces trois événements tenus en mode hybride ont permis de rejoindre plus de 600 personnes, et les enregistrements sont disponibles sur le site Web et la chaîne YouTube de la LDL.

Racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État

Les efforts se poursuivent pour diffuser les brochures réalisées par la LDL visant à informer différents publics sur les dimensions du racisme systémique et à le dénoncer. La brochure *Le racisme systémique... parlons-en!*, dont l'édition originale a été publiée en 2017, a d'ailleurs été mise à jour en juin 2022 et diffusée au grand public, ainsi qu'auprès d'acteurs du milieu de la santé de façon plus ciblée. Le comité a aussi travaillé cette année à la traduction vers l'anglais de la capsule sur le racisme systémique, qui a été diffusée sur les réseaux sociaux (Facebook et YouTube). La LDL a obtenu le soutien financier du Programme Montréal Interculturel de la Ville de Montréal afin de réaliser ces projets.

Des militantes du comité ont continué à offrir l'atelier *Le racisme systémique... parlons-en!*, répondant à plusieurs demandes en cours d'année. Elles ont également monté et présenté le nouvel atelier *Le racisme systémique... parlons-en! Volet 2 – Comment être un-e allié-e?* aux autres militant-e-s du comité afin de recueillir commentaires et suggestions. L'année prochaine, lorsque ce deuxième atelier sera finalisé, il sera ajouté à l'offre proposée par la LDL.

Plusieurs discussions ont eu lieu au sein du comité cette année dans le but de réfléchir à certains enjeux liés au racisme systémique et de cerner la posture et l'analyse de la LDL sur ceux-ci. C'est le cas d'une discussion tenue en novembre sur la question du nationalisme identitaire au Québec. Les angles d'interventions de la LDL, dans une perspective de droits humains, tendent à mettre en lumière les exclusions et discriminations inhérentes aux politiques basées sur un nationalisme identitaire, dénoncer les politiques d'immigration développées au Québec au fil des ans. La LDL est aussi appelée à visibiliser et dénoncer les conséquences du nationalisme identitaire comme discours dominant sur les politiques publiques et tous les pans de notre société, dans une perspective de droits humains. Le comité a également eu une discussion sur les significations et l'usage du « mot en N » et de tout l'héritage d'une violence extrême qu'il recèle pour les communautés noires.

Le comité s'est aussi penché sur l'idée d'accueillir de nouvelles et nouveaux membres, principalement des personnes racisées et on souligne aussi la nécessité de poursuivre la construction de relations d'alliées avec d'autres organisations antiracistes.

Police et mécanismes de surveillance des pratiques policières

Le comité a poursuivi son travail sur de nombreux enjeux liés aux violations de droits et à l'impunité policière : les interpellations policières (*street checks*), les profilages racial et social, le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), le port de caméras portatives par les policières et les policiers.

Le comité a poursuivi ses réflexions au sujet d'un éventuel déploiement de caméras portatives par les policières et les policiers au Québec. L'analyse dans ce dossier amène la LDL à considérer qu'il s'agit d'une fausse bonne idée technologique à des problématiques persistantes d'impunité et de violations de droits qui requièrent des actions sur le plan systémique. Au cours de la prochaine année, la LDL forte de ses analyses consacrera des énergies à l'exigence d'une consultation publique indépendante permettant un débat public large et informé.

Le 15 mars 2023, le ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, déposait le projet de loi 14, [Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues](#). La LDL a présenté son analyse du PL 14 en commission parlementaire le 4 avril 2023.

Décès lors d'interventions policières

Au printemps 2022, la LDL a soumis des commentaires au ministère de la Sécurité publique au sujet d'un projet de règlement visant à soutenir financièrement les familles des personnes décédées lors d'une intervention policière qui participent à une enquête publique du coroner. La LDL a tenu à cet effet un point de presse le 9 juin 2022 devant le Palais de justice de Montréal avec la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP) et M. Cesur Celik et Mme June Tyler, les parents de Koray Kevin Celik, décédé lors d'une intervention policière en 2017. Le gouvernement du Québec a adopté le 3 août 2022 le [Règlement relatif à l'aide financière pouvant être accordée à des membres de la famille d'une personne décédée pour le remboursement de frais engagés pour des services d'assistance et de représentation juridiques lors de certaines enquêtes d'un coroner](#). Peu de modifications ont été apportées au projet de règlement à la suite des commentaires transmis au ministère. Ainsi, le règlement adopté ne permet pas d'assurer la représentation juridique des familles concernées.

La LDL a également poursuivi son travail visant à documenter le travail et les problématiques présentes au sein du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI). Elle s'est butée à un renforcement de l'opacité de l'organisme dans le cadre de demandes d'accès à l'information.

Interpellations policières

Le sous-comité sur les interpellations policières a poursuivi son travail d'analyse de cette pratique arbitraire qui est attentatoire aux droits et libertés, source de profilages racial et social, ainsi que sans fondement juridique. La LDL a ainsi actualisé sa position, qui demandait auparavant un moratoire. Elle exige dorénavant l'interdiction, par le gouvernement du

10 QUESTIONS & RÉPONSES

Les interpellations policières au Québec

UNE PRATIQUE À INTERDIRE



Québec, des interpellations, une position adoptée lors de la rencontre des membres du conseil d'administration du 11 décembre 2022.

Pour diffuser son analyse, sa position et sa revendication, la LDL a réalisé la brochure *Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire. 10 Questions & Réponses*. Le lancement d'une campagne pour l'interdiction des interpellations a eu lieu le 15 février à l'occasion d'une conférence de presse à Montréal en mode hybride, avec la participation de porte-parole de la LDL, de la LDL-section de Québec et du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). La brochure est aussi disponible en version anglaise.

La LDL a également lancé une déclaration exigeant l'interdiction des interpellations policières par le gouvernement du Québec. Celle-ci a été signée par près de 600 signataires, dont 87 organisations en date du 31 mars 2023. La déclaration sera transmise au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, en avril 2023.

La campagne a pu être déployée grâce au soutien financier de l'Observatoire des profilages, dont la LDL est membre. Un exemplaire de la brochure a été transmis par la poste à l'ensemble des député-e-s de l'Assemblée nationale, ainsi qu'à un grand nombre d'élue-s municipaux, de journalistes et d'organisations de la société civile.



Conférence de presse, le 15 février 2023. Lynda Khelil et Laurence Guénette de la LDL, et Jérémie Lamarche du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

Autres efforts de lutte contre les profilages discriminatoires

La LDL a poursuivi ses interventions publiques afin d'exiger la modification et l'abrogation de certaines dispositions réglementaires de la Ville de Montréal pouvant induire du profilage social et racial, un engagement de la Ville depuis 2018 qui n'a toujours pas été réalisé. La LDL et plusieurs autres organisations engagées dans cette lutte ont rencontré des élu-e-s municipaux en plus de faire des interventions lors de séances du conseil municipal et de la Commission de la sécurité publique et de publier une lettre ouverte dénonçant l'inaction de l'administration dans la lutte aux profilages racial et social.

La LDL a aussi participé en août à une consultation de la Ville sur la sélection du/de la prochain-e directeur-trice de police du Service de police de Montréal (SPVM). Elle a poursuivi ses démarches en vue que deux représentant-e-s de la société civile puissent siéger à la Commission de la sécurité publique. Il s'agit d'une recommandation de l'Office de consultation publique de Montréal à la suite de la consultation sur le racisme et les discriminations systémiques en 2019. Puis, en mars, la LDL a participé au colloque *Discrim'Action* organisé par le Centre d'aide aux immigrant-e-s à l'occasion de laquelle elle a renouvelé ses critiques et ses attentes envers la Ville de Montréal en matière de lutte aux profilages.

Le 25 novembre 2022, la LDL a réagi par voie de [communiqué](#) pour dénoncer la décision du gouvernement du Québec de porter en appel la décision *Luamba* de la Cour supérieure du 22 octobre 2022, un jugement historique rendu par le juge Yergeau qui invalidait le pouvoir des policiers d'intercepter des automobilistes sans motif réel, une pratique source de profilage racial.

La LDL a également participé cette année au comité d'encadrement de la première année du projet « Enquête et analyse féministe sur le(s) profilage(s) et les discriminations policières » initié par la

Table des groupes de femmes de Montréal. Par un sondage et des groupes de discussions, le but du projet est de connaître les rapports entre les Montréalaises et les forces policières et de sécurité et agir en lien avec ceux-ci.

Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique

Le projet *Droit de manifester au Québec : les règlements municipaux sous la loupe*, s'est poursuivi cette année. Les derniers ateliers ont été donnés au printemps 2022 à des tables du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) et un atelier, ouvert à toutes et tous, a eu lieu le 1^{er} juin 2022. Le projet en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM s'est donc terminé en septembre. Le comité a depuis pris le relais du projet, particulièrement la mise à jour périodique du site Web droitdemanifester.ca et la création d'un réseau de veille sur le droit de manifester au Québec. Le comité reçoit aussi à l'occasion des demandes pour donner un atelier ou participer à une discussion sur le droit de manifester.

Dans le cadre de ce projet, la LDL a lancé en juin une campagne de lettres à près de 1 000 municipalités du Québec, en collaboration avec plusieurs tables du MÉPACQ. Il y était demandé aux municipalités d'analyser et de mettre à jour leurs règlements municipaux afin de mettre fin aux entraves qui découragent et entravent le plein exercice du droit de manifester sur leur territoire. La LDL a aussi fait des démarches auprès du ministère des Transports (MTQ) au sujet du droit de manifester et de la nécessité de clarifier publiquement que les manifestations ne sont pas visées par une obligation de demande de permis pour événements spéciaux. Le MTQ a donné suite favorablement à cette demande, ajoutant une mention claire à cet égard dans son formulaire disponible en ligne.

Dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de la grève étudiante de 2012, le comité a organisé une visioconférence, *10 ans depuis le Printemps érable. Quel bilan pour le droit de manifester?* le 17 mai. Environ 35 personnes y ont participé. En prévision de la COP15 sur la biodiversité qui s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022, la LDL a tenu à rappeler aux autorités politiques et policières de la Ville de Montréal leurs obligations en matière de respect du droit de manifester. La LDL a donc transmis une lettre aux autorités, et a publié une lettre ouverte et un communiqué de presse à cet égard.

Le 14 mars 2022, la LDL a participé à une conférence de presse organisée par des représentant-e-s des recours collectifs contre la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) suite à 12 arrestations de masse lors de manifestations entre 2011 et 2015. Cette intervention s'inscrivait dans le contexte d'un règlement à l'amiable prévoyant des excuses publiques par la Ville. La LDL a salué la détermination des manifestantes et manifestants arrêté-e-s à défendre le [droit de manifester](#) et à dénoncer la répression policière et politique des mouvements sociaux. Elle a également demandé à la mairesse Valérie Plante et au directeur du SPVM, Fady Dagher, de prendre la parole publiquement afin de rendre des comptes quant à cette période de forte répression des manifestations.

Enjeux carcéraux et droits des personnes en détention

Dans le contexte du 60^e anniversaire de la LDL et du 50^e de la création de l'Office des droits des détenu-e-s (ODD), le comité Enjeux carcéraux et droits des personnes en détention a organisé le colloque [De l'Office des droits des détenu-e-s \(1972-1990\) à aujourd'hui : perspectives critiques sur l'incarcération au Québec](#). Le colloque a eu lieu le 4 novembre 2022 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en hommage à feu Lucie Lemonde, militante de longue date à la LDL et pionnière du droit carcéral qui fut longtemps active sur ces enjeux. Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'événement en personne ou en ligne. Dans la foulée du succès de la journée de colloque, plusieurs nouvelles membres se sont jointes au comité en janvier 2023.

Le comité a travaillé cette année à définir les orientations de la LDL sur les enjeux carcéraux. À cet égard, à la suite d'une proposition du comité, le conseil d'administration a adopté lors de sa rencontre du 11 décembre 2022 une

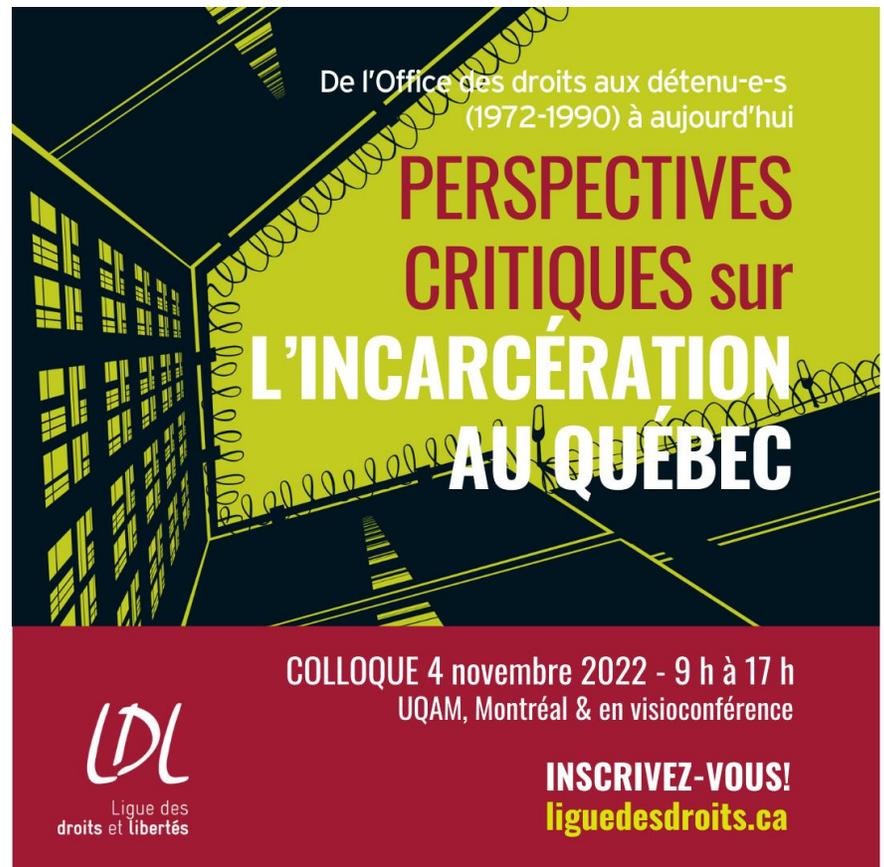
position de principe sur l’incarcération affirmant que « La prison n’est pas une solution ». La LDL constate que l’incarcération produit et reproduit de nombreuses violations systémiques des droits des personnes en détention. En plus de mettre à mal et d’empêcher la réalisation des droits humains, elle échoue à remplir les objectifs sur lesquels elle prétend reposer, à savoir notamment la réinsertion sociale, la dissuasion et à terme, la diminution de la violence dans la société. La dénonciation de ces violations de droits est autant nécessaire qu’urgente, tout particulièrement face à l’inertie des autorités carcérales et politiques. Mais l’impact de l’incarcération sur la réalisation des droits humains, adossé à l’inefficacité de l’incarcération pour atteindre les objectifs qui devraient pourtant la justifier, suggère de questionner plus fondamentalement la logique qui la sous-tend, c’est-à-dire la carceralité, le recours à l’incarcération lui-même.

Sur la base de cette position de principe, le travail du comité est articulé en deux champs d’action, qui font écho à deux temporalités de luttes interreliées : (1) la défense collective des droits des personnes incarcérées; et (2) la remise en question du recours à l’incarcération.

Dans la foulée, et à l’occasion du 7^e anniversaire du déplorable transfert des femmes incarcérées de la prison Tanguay à la prison Leclerc en 2016, la LDL a publié le 7 mars 2023 dans *Le Devoir* une lettre ouverte intitulée [Une nouvelle prison pour femmes n’est pas une solution](#). La LDL y explique les raisons de son opposition à l’annonce de la construction d’une nouvelle prison par le ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, en décembre 2022. La LDL fait valoir la nécessité d’une remise en question de l’incarcération en proposant de mettre fin aux courtes peines de détention de moins de six mois ainsi qu’aux peines discontinues de fins de semaine.

Pour organiser efficacement son travail, le comité a décidé de revoir sa structure. Un sous-comité consacré à la détention des personnes migrantes et un sous-comité sur les violations de droits et conditions de détention dans les prisons et pénitenciers ont donc été formés. Des groupes de travail temporaires visant à développer un argumentaire et des revendications sur des enjeux spécifiques ont aussi été créés. Cette structure évolutive devrait permettre au comité d’articuler les deux champs d’action adoptés cette année.

Le 12 juillet 2023, à l’initiative de la LDL, une délégation formée de représentantes de la LDL, la CASIFQ, l’Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ) et l’Association des avocats carcéralistes progressistes (AACP) a rencontré le nouveau Protecteur du citoyen, Me Marc-André Dowd, le vice-protecteur, Claude Dussault, et la directrice des enquêtes en administration publique – Montréal, Tania Roussel. À cette occasion la délégation a pu discuter des enjeux urgents et persistants liés aux violations de droits systémiques des personnes incarcérées dans les prisons provinciales du Québec.



De l’Office des droits aux détenu-e-s
(1972-1990) à aujourd’hui

**PERSPECTIVES
CRITIQUES sur
L’INCARCÉRATION
AU QUÉBEC**

COLLOQUE 4 novembre 2022 - 9 h à 17 h
UQAM, Montréal & en visioconférence

INSCRIVEZ-VOUS!
liguedesdroits.ca

LDL
Ligue des
droits et libertés

Droit à la santé

Durant l'année 2021-2022, le comité droit à la santé a tenu de nombreuses rencontres avec des intervenant-e-s du milieu de la santé afin de se documenter et d'étoffer l'analyse de la LDL sur plusieurs enjeux contemporains à la lumière du droit à la santé. Le droit à la santé propose une vision large de la santé, allant bien au-delà de l'absence de maladie, moins hospitalocentriste et résonnant pleinement avec la perspective d'interdépendance des droits humains. Alimentées par la richesse des consultations, les analyses ont été peaufinées et rendues publiques durant l'année 2022-2023.

Le 25 octobre 2022 a eu lieu un séminaire public intitulé *Le droit à la santé nous échappe!* qui fut l'occasion pour le comité d'exposer le fruit de ses réflexions. Plus de 125 personnes ont assisté à l'événement tenu en mode hybride. À la suite de cette soirée publique, la LDL a publié le fascicule du même nom, *Le droit à la santé nous échappe!*, un document explorant cinq thématiques ou enjeux à la lumière du droit à la santé. Ainsi, y sont abordés la technologisation; le mode de rémunération des médecins; la démocratie et participation de la population en matière de santé; la privatisation, ainsi que le rôle des tribunaux quant à la justiciabilité du droit à la santé. Le fascicule a été envoyé à divers publics, dont les député-e-s de l'Assemblée nationale.

Comptant sur la présence de nouveaux et nouvelles membres en cours d'année, la LDL a poursuivi les efforts de diffusion du fascicule *Le droit à la santé nous échappe!*. La LDL a aussi établi un lien avec la *Coalition Solidarité Santé* et s'est investie dans la *Coalition Riposte au Plan Dubé*. Lors du dépôt du projet de loi no 15 *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, la LDL a publié un communiqué pour faire part de ses préoccupations quant aux reculs que le projet de loi pourrait représenter pour le droit à la santé. Des actions médiatiques sont prévues en avril 2023 par la LDL en collaboration avec la *Coalition Solidarité Santé* et la *Coalition Riposte au plan Dubé*.



Droits des peuples autochtones

Le comité n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés, notamment celui d'organiser un panel sur les impacts de l'extractivisme et de l'occupation du territoire par les communautés autochtones comme prévu initialement au plan d'action pour l'automne 2022. Les énergies ayant été limitées en cours d'année, le comité a dû se mettre en veille. À la lumière de cette situation, des questionnements sur le rôle que la LDL souhaite et peut jouer, ainsi que sur les besoins en recrutement et mobilisation pour ce comité sont en cours.

La LDL a souligné le 28 septembre 2022 le triste second anniversaire du décès de Joyce Echaquan à l'Hôpital de Joliette, soulignant par la même occasion le 3e anniversaire du dépôt du rapport de la Commission Viens et la Journée nationale de la vérité et la réconciliation qui avait lieu deux jours plus tard. Le communiqué émis à cette occasion exige entre autres choses l'adoption du Principe de Joyce, lequel vise notamment à garantir aux Autochtones un accès équitable et exempt de discriminations à tous les services sociaux et de santé. La LDL a également actualisé l'énoncé de reconnaissance territoriale utilisé par la LDL pour reconnaître publiquement les territoires non cédés sur lesquels ont lieu ses activités.

Environnement et droits humains

Une discussion sur le dossier Environnement et droits humains s'est tenue lors de la rencontre du CA du 18 septembre. À cette occasion, plusieurs militant-e-s se sont joints aux membres du CA afin de partager une base d'informations commune et de discuter d'orientations à venir pour la LDL. Parmi les idées soulevées, il est question de poursuivre le travail sur ce dossier avec d'autres groupes; développer et renforcer la compréhension du cadre conceptuel du droit à un environnement sain; préparer une publication qui présentera le droit à un environnement sain; travailler à rendre cette approche transversale; avoir une réflexion sur l'anthropocentrisme inhérent à cette approche et sur les droits de la nature; faire des interventions ponctuelles sur des enjeux locaux; poursuivre le travail d'analyse sur l'acceptabilité sociale. Ce fut également l'occasion de procéder à un « mapping » des groupes et regroupements écologistes et environnementalistes actifs au Québec afin de mieux cerner quel pourrait être l'apport de la LDL dans cet écosystème.

À la suite de cette discussion en CA, plusieurs rencontres du comité ont eu lieu afin de préciser le plan d'action et l'approche du comité. Le comité a donc repris les travaux en s'appropriant le droit à un environnement sain comme cadre d'analyse et en entamant un projet de réalisation d'une brochure sur ce sujet, dont la publication est projetée pour la fin 2023. Le comité entrevoit que l'apport de la LDL pourra être particulièrement pertinent en ce qui a trait à la participation du public et aux composantes démocratiques essentielles pour respecter et réaliser le droit à un environnement sain, dont le droit à l'information.

Dans l'optique de collaborer sur certains enjeux ou aspects du droit à un environnement sain, le comité maintient le contact avec le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) de même qu'avec le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). La LDL demeure également membre du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ), disposée à collaborer sur certains dossiers où la perspective des droits humains doit être mise de l'avant.

Les droits humains doivent être mobilisés comme perspective critique pour évaluer les conséquences de la crise écologique. Il convient de bien examiner également les mesures d'adaptation et d'atténuation, donc toutes les alternatives qui sont proposées actuellement dans la foulée de la « transition énergétique », à la lumière des droits humains.

Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains

Lors de l'élaboration de son plan d'action 2022-2023, les militant-e-s du comité ont actualisé le titre du comité afin de refléter adéquatement l'évolution des enjeux sur lesquels la LDL travaille depuis plusieurs années. Ainsi, le comité se nomme dorénavant *Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains*. Le comité a retenu plusieurs dossiers à surveiller et travailler, notamment la reconnaissance faciale, la transformation numérique de l'appareil gouvernemental et le projet de Service québécois d'identité numérique, ainsi que l'éventuel nouveau projet de loi sur les contenus préjudiciables en ligne (*online harm*). Le comité a aussi participé à l'élaboration d'une initiative collective sur les enjeux numériques, à l'appel du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Les efforts en ce sens se poursuivent.

Capitalisme de surveillance

Le comité a participé activement à la réalisation du numéro de la revue *Droits et libertés* sur le capitalisme de surveillance. Cette édition de la revue a été lancée le 7 juin 2022 à l'occasion d'un panel [Le capitalisme de surveillance : menace à la démocratie et aux droits!](#) dans une formule hybride à laquelle plus de 60 personnes ont participé. Le panel



réunissait des membres du comité surveillance ainsi que des autrices invitées à partager leur expertise sur ce sujet. Le comité a également travaillé à réaliser un atelier sur le capitalisme de surveillance. Cet atelier s'ajoutant à l'offre d'ateliers disponibles donnés par la LDL, et a été offert à l'externe pour une première fois cette année.



Reconnaissance faciale

Une page web informative sur [la reconnaissance faciale](#), dont le contenu a été rédigé par les militant-e-s du comité, a été publiée en août 2022 et [une courte vidéo](#) a été lancée en octobre pour faire connaître ce nouvel outil web sur les réseaux sociaux et par l'entremise de l'infolettre de la LDL.

Projet de loi 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux

Le 1^{er} février 2023, la LDL a présenté en commission parlementaire son [mémoire sur le projet de loi 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives](#). Il s'agit de la nouvelle mouture du projet de loi 19, qui est mort au feuilleton avant les élections générales d'octobre 2022 au Québec, et sur lequel le comité surveillance avait déjà travaillé en 2021-2022, avec la contribution du comité droit à la santé. La LDL a fait valoir que l'effervescence législative qui libéralise depuis plusieurs années l'utilisation et la communication des renseignements personnels sans consentement se poursuit avec le projet de loi 3, alors que les renseignements de santé et de services sociaux sont parmi les plus sensibles et intimes. Elle a mis en lumière plusieurs enjeux de droits : le droit à l'égalité, le droit à la dignité, le droit à la vie privée et le droit au secret professionnel. La LDL a aussi exprimé des inquiétudes quant à une utilisation des données qui mènerait à une standardisation des pratiques dans le réseau de la santé et des services sociaux, au détriment d'une approche décentralisée plus respectueuse du contexte local et du personnel.

Droits des personnes sans statut et à statut précaire

En 2022, le gouvernement fédéral annonçait qu'il élaborerait une politique de régularisation destinée aux personnes sans statut à travers le pays. Il y a plus de 500 000 personnes sans statut au Canada, et c'est sans compter des personnes à statut précaire qui bénéficieraient également de la régularisation pour que leurs droits humains soient respectés. Ainsi, de nombreux groupes se sont mobilisés dès l'été 2022 autour de ce programme annoncé, mais encore peu défini, exigeant qu'il soit inclusif, accessible et complet, et exigeant que le gouvernement provincial se montre pleinement collaboratif pour en assurer la mise en œuvre au Québec le temps venu. La LDL a assumé un rôle d'appui actif dans la foulée de cette importante mobilisation, prenant la parole lors de conférences de presse, lors d'une manifestation ainsi qu'en co-signant une lettre ouverte ainsi qu'une lettre adressée au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

La fin de l'année 2022 a été marquée par le décès de Fritznel Richard sur le chemin Roxham, à la suite de quoi la LDL a participé et pris la parole lors d'une vigile en sa mémoire. Le début de 2023 a été à son tour marqué par un foisonnement d'actualités en lien avec les enjeux de migration : tractations entre le provincial et le fédéral concernant les coûts de l'accueil des demandeurs d'asile, appel à l'aide des organismes d'aide aux personnes migrantes, débats politiques entourant l'accord des tiers pays sûrs et l'idée de fermer le chemin Roxham, etc. Cette tempête médiatique fut loin d'être abordée dans une perspective de respect et de dignité des personnes demandeuses d'asile. C'est dans cette effervescence qu'a eu lieu la conférence de la LDL du 22 février 2023, *Regards croisés sur les droits des personnes migrantes*, qui s'est tenue à l'Auditorium de la BAnQ et en ligne. Plus 300 personnes ont assisté à l'événement organisé en partenariat avec la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI). Cette conférence a été une occasion supplémentaire de rappeler la nécessité de régulariser

les personnes sans statut et à statut précaire, tout en abordant plus largement les enjeux de migration avec une perspective de droits humains.



Conférence *Regards croisés sur les droits des personnes migrantes*, le 22 février 2023. Panélistes : Samira Jasmin, Jenny Jeanes, François Crépeau, Remy-Paulin Twahirwa et Laurence Guénette.

C'est aussi dans ce contexte qu'en mars 2023, de nouvelles mobilisations ont été organisées par des groupes alliés, et appuyées par la LDL, pour contrer la rhétorique anti-migrant-e-s très audible dans les semaines précédentes et rappeler l'importance d'un statut pour toutes et pour tous, de même que les responsabilités des gouvernements provincial et fédéral en la matière. Le 31 mars, sept représentant-e-s d'organisations issues de la coalition pour la régularisation, incluant une représentante de la LDL, ont rencontré la ministre l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration Christine Fréchette. Cette rencontre a été l'occasion d'insister sur la nécessité pour le gouvernement du Québec de pleinement collaborer dans le cadre du programme fédéral de régularisation afin de réagir adéquatement aux violations de droits humains que subissent les personnes sans statut.

Pandémie de COVID-19 et droits humains

La pandémie de COVID-19 et l'état d'urgence décrété par le gouvernement, qui avaient fait l'objet de nombreuses interventions et publications de la LDL durant l'année précédente, n'ont pas eu une place préminente dans les champs d'action pour 2022-2023.

À la suite de l'adoption le 1^{er} juin 2022 du PL28 Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire tout en prévoyant le maintien de mesures transitoires nécessaires pour protéger la santé de la population, la LDL a publié une lettre d'opinion dans *Le Devoir* [et un éditorial dans la revue Droits et libertés](#). Cette lettre invitait à la vigilance citoyenne devant ce qui s'avérait une levée très partielle de l'état d'urgence sanitaire qui omettait de rétablir les processus démocratiques, notamment en prolongeant la gouvernance par décrets. Le 26 septembre 2022, une autre lettre ouverte publiée dans *Le Devoir*, rappelait aux partis politiques leurs obligations en termes de droits humains et dénonçait encore une fois le mode de gouvernance par décrets, qui a eu pour effet d'escamoter les débats essentiels à l'exercice démocratique pendant deux ans et demi.

L'année 2022-2023 a été marquée par un certain retour à la normale, la pandémie faisant beaucoup moins les actualités et les diverses mesures sanitaires étant largement délaissées. L'heure est néanmoins à ébaucher des bilans pour donner suite à cette crise sanitaire aux impacts multiples, et à cet effet la LDL a répondu à plusieurs invitations d'autres groupes en prenant la parole lors d'événements examinant la pandémie à la lumière des droits humains.



Développement de la LDL

Consolidation de la santé financière de la LDL

Le financement de la LDL est essentiellement constitué de trois sources:

- la subvention gouvernementale du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) qui a été rehaussé légèrement cette année;
- le partenariat avec la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits et libertés ainsi que le soutien d'Inter Pares;
- l'autofinancement (cotisations des membres, revenus de la campagne de financement, dons mensuels, partenariat avec d'autres organisations, etc.). À ces sources de financement s'ajoutent le Programme de soutien à l'action bénévole (SAB) des député-e-s du Québec, les honoraires pour les conférences et ateliers ainsi que les revenus de publicité et de ventes de documents.

Comme reflété dans la section portant sur la programmation du 60^e, des efforts particuliers ont été faits pour que les célébrations soient entièrement autofinancées et ne nécessitent pas de prélever de fonds dans le financement régulier de la LDL.

Campagnes d'adhésion, de renouvellement et de financement

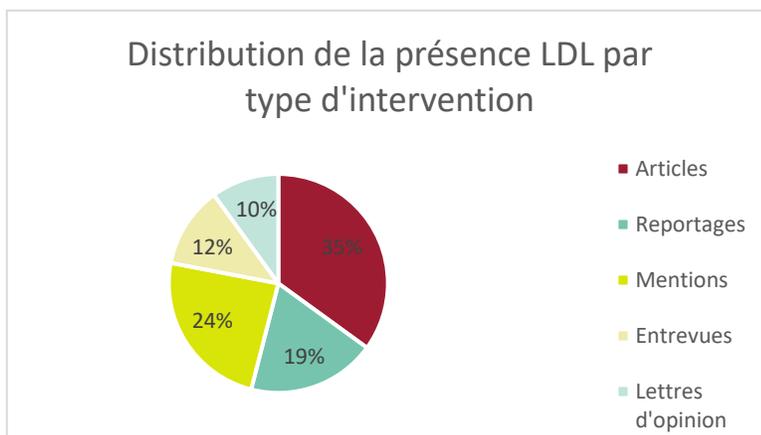
La campagne de financement annuelle 2022-2023, sous le thème *Droits en mouvements* à l'occasion du 60^e de la LDL, s'est déroulée tout au long de l'automne. Nous avons pu recueillir plus de 45 500 \$. Merci à nos donateurs et donatrices!

Dans ce cadre, nous souhaitons souligner le soutien fidèle de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui de nouveau cette année a pris en charge les frais d'expédition de différents envois postaux.

Au 31 mars 2023, la LDL comptait 1070 membres, dont 868 individus, 35 syndicats et 165 autres groupes et organisations. La LDL insiste toujours sur le fait qu'elle accepte les adhésions, quelle que soit la somme versée. Pour la LDL, le soutien de ses membres n'est pas qu'une question économique et financière. Plus la LDL compte de membres, plus elle est forte et plus elle accroît sa crédibilité politique, sa capacité d'influence et ses relais dans l'espace public.

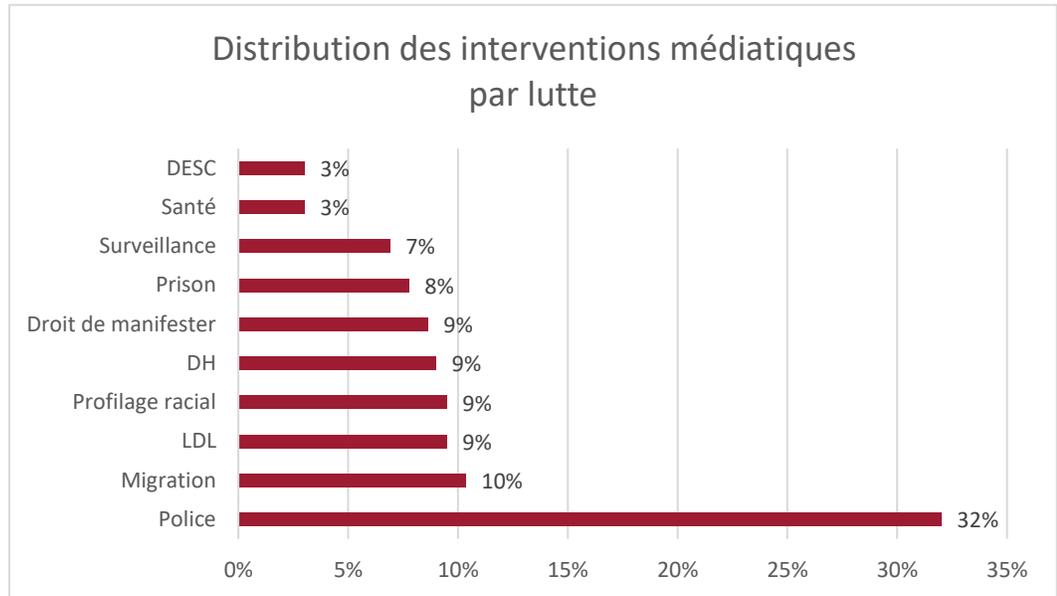
Rayonnement de la LDL dans l'espace public et médiatique

La LDL est apparue dans l'espace médiatique près de 150 fois cette année. En ce contexte post-pandémie, la présence médiatique de la LDL a été plus diversifiée que lors des deux années antérieures pour plusieurs raisons. La pandémie et l'état d'urgence sanitaire sont presque complètement disparus du radar de l'actualité après l'adoption du PL 28, laissant davantage de place à d'autres luttes et enjeux de droits humains abordés par la LDL. Puisque la

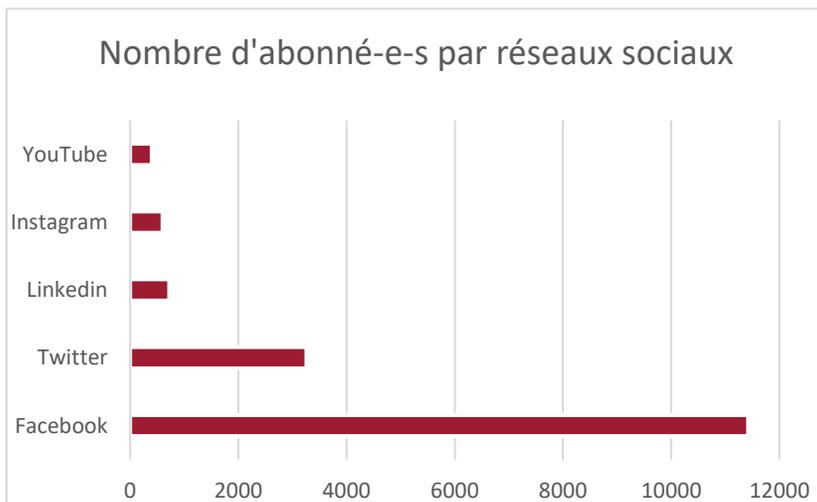


conjoncture aux niveaux municipale, provinciale et fédérale dicte un bon nombre d'interventions médiatiques, la LDL s'efforce de répondre le plus rapidement possible aux demandes d'entrevues tant en français qu'en anglais, en direct, à la radio, à la télévision et pour les médias écrits. Les médias anglophones représentent 22% de toutes les interventions médiatiques de la LDL, malgré le fait qu'un seul communiqué a été publié en anglais dans le cadre de la campagne sur les interpellations policières.

Plusieurs initiatives médiatiques de la LDL ont trouvé un écho important dans les médias, comme la sortie sur le droit de manifester lors de la COP 15 en décembre 2022 ainsi que la campagne *Pour l'interdiction des interpellations policières* en février et mars 2023. La LDL continue de favoriser également la publication régulière de lettres d'opinion pour apporter un éclairage de droits humains sur des enjeux d'actualité grâce à l'implication directe des militant-e-s de la LDL. La LDL a aussi appuyé plusieurs campagnes d'organisations partenaires ou de coalitions, comme celle sur la régularisation des personnes sans statut, qui ont été médiatisées et pour lesquelles la LDL a été citée dans les médias.



Le site Web de la LDL représente un outil important pour le partage de nos analyses et la réalisation de notre travail de promotion des droits. La permanence a donc poursuivi ses efforts pour alimenter et maintenir à jour cette vitrine essentielle.



La permanence poursuit la diffusion de ses contenus sur les réseaux sociaux. Le nombre d'abonné-e-s continue de croître à un rythme lent sur les plateformes comme Facebook et Twitter, et à un rythme plus soutenu pour LinkedIn et Instagram. L'équipe de la permanence réfléchit à différentes avenues pour chacune des plateformes pour optimiser leur utilisation pour favoriser la visibilité de la LDL et des prises de position.

La LDL prend soin de rester à l'écoute de ses membres et des sympathisant-e-s et de recueillir les rétroactions suivant les activités publiques et les modes de communication, afin de s'assurer de l'adéquation de ses façons de faire et de les ajuster au besoin.

Évaluations en matière d'événements et de communications

À la suite de chaque événement public organisé, une évaluation a été envoyée aux participant-e-s pour connaître leur opinion. De façon générale, « comprendre les enjeux de droits humains » est la raison qui attire en premier lieu les personnes participant aux événements de la LDL, et plus de 85% d'entre elles s'estiment satisfaites ou très satisfaites de l'événement. La « période de questions » est l'élément qui génère le plus souvent des contrariétés, étant donné que les questions sont toujours très nombreuses et le temps limité empêche de toutes les traiter. Ces courtes évaluations nous permettent de savoir comment les répondant-e-s comptent soutenir le travail de la LDL ; la grande majorité affirme vouloir « participer à des webinaires sur les enjeux de droits et libertés » et « lire davantage sur les droits et libertés ». Cela dit, certains événements comme le colloque *Perspectives critiques sur l'incarcération* et le séminaire *Le droit à la santé nous échappe!* nous ont permis de mobiliser de nouveaux militant-e-s pour les comités de la LDL.

Au printemps 2022, nous avons réalisé deux évaluations distinctes en ligne afin de connaître les intentions des membres et sympathisant-e-s à propos de leur participation à des événements et de leur appréciation des moyens de communication de la LDL.

La première évaluation nous a permis de comprendre leurs intentions concernant la participation à des événements organisés par la LDL. Parmi les 307 répondant-e-s, plus de 60% ont affirmé préférer une formule hybride (en personne et en ligne) afin d'avoir la flexibilité de choisir à la dernière minute et selon leurs disponibilités du moment. Nous avons appris que 71% des répondant-e-s cherchent avant tout à « apprendre à propos du sujet » tandis que 12% veulent « poser des questions aux panélistes et conférencier-ère-s » et 9% souhaitent « rencontrer et échanger avec les panélistes et conférencières ».

Ainsi, le mode hybride a été préconisé pour la majorité des événements publics organisés durant l'année par la LDL. Quatre événements publics ont été tenus dans des lieux munis d'équipement audiovisuel (micros et caméras) et de soutien technique, permettant une excellente qualité de diffusion aux personnes y assistant en mode virtuel. Les événements ont tous compté sur davantage de participant-e-s en visioconférence, mis à part le colloque *Perspectives critiques sur l'incarcération au Québec* qui s'est tenu sur une journée et a attiré une majorité de gens en présentiel.

La deuxième évaluation a été envoyée à tous les membres de la LDL afin de connaître les moyens à privilégier pour les informer des actions de la LDL, connaître leur appréciation de la revue *Droits et libertés* et le mode de lecture privilégié de la revue.

L'infolettre demeure le moyen le plus populaire avec 75% des répondant-e-s qui s'y réfèrent pour s'informer des actions de la LDL. Parmi eux et elles, 35% consultent uniquement l'infolettre régulière de la LDL et les courriels ciblés de l'équipe de la permanence pour se tenir informé-e-s. La revue *Droits et libertés* est consultée par 42% des répondant-e-s. Les autres moyens de communication sont rarement la seule source d'information utilisée (moins de 3% pour réseaux sociaux ou site Web). En ce qui concerne l'appréciation des moyens, 85% démontrent une très grande ou une grande appréciation de la revue *Droits et libertés* et de l'infolettre.

Étant donné que près de 50% des membres de la LDL choisissent de recevoir la revue *Droits et libertés* en format électronique, nous voulions vérifier si le mode de lecture en format PDF était apprécié par le lectorat. En se basant sur la revue *Le capitalisme de surveillance* publiée en juin 2022, 25% des répondant-e-s l'ont lue en mode PDF, 40% en format papier et 20% ont parcouru la revue en utilisant les deux modes. Quel que soit le mode de lecture utilisé, les répondant-e-s en sont satisfait-e-s et entendent lire le prochain numéro de la même façon. Nous avons choisi de poursuivre avec le format PDF plutôt que de transférer vers un mode lecture « revue » qui requière une mise en page particulière et des coûts supplémentaires.

À la question « Lorsque vous avez terminé la lecture de la revue, que faites-vous avec votre exemplaire de *Droits et libertés*? », 66% disent garder leur exemplaire pour consultation ultérieure sinon, l'exemplaire sera donné, prêté ou mis à la disposition d'autres personnes. Fort heureusement, à peine 1% le jette à la poubelle!

Promotion des droits

Au courant de 2022-2023, la LDL a été très active dans ses diverses activités de promotion des droits humains, lesquelles prennent de nombreuses formes allant des sorties médiatiques aux représentations politiques, en passant par la diffusion de ses analyses dans diverses publications. Un regard d'ensemble sur ces activités, qui sont détaillées dans l'annexe à ce rapport, permet de souligner certains éléments.

Une seule édition de la revue Droits et libertés a été publiée, afin d'accorder davantage d'énergie à la programmation spéciale du 60^e anniversaire et à la préparation de l'édition spéciale de la Revue à paraître au printemps 2023. Ainsi, l'édition printemps/été 2022, « Le capitalisme de surveillance : menaces à la démocratie et aux droits! », a été publiée en mai 2022 et lancée le 7 juin 2022.

La LDL a organisé plusieurs événements dans le cadre de son 60^e anniversaire en plus de répondre positivement à plus d'une dizaine d'invitations de la part d'autres instances et organisations l'invitant à prendre la parole et diffuser ses analyses publiquement. Elle a offert son soutien à plusieurs mobilisations et appuyé de nombreuses campagnes et sorties publiques initiées par des organisations partenaires. Une quinzaine d'ateliers ont également été offerts, abordant le droit de manifester, le racisme systémique et le capitalisme de surveillance auprès d'organisations communautaires principalement.

La LDL a poursuivi ses activités d'incidence politique en tenant près d'une quinzaine de rencontres avec des élu-e-s, détenteurs-trices de charge publique et personnel politique, en plus de poser plusieurs questions à l'occasion de séances publiques telles que le Conseil municipal de la Ville de Montréal et la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal. Elle a également envoyé une dizaine de lettres destinées à des élu-e-s, en plus d'acheminer des lettres à plus de 1000 municipalités du Québec dans le cadre de sa campagne sur les règlements municipaux examinés à la lumière du droit de manifester.



Coalitions et regroupements

Action communautaire autonome et défense collective des droits

Laurence Guénette et Karina Toupin représentent la LDL au sein du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), de même que le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), qui sont deux regroupements défendant les intérêts des organismes et assurant leur représentation auprès du gouvernement du Québec. La LDL est membre des deux regroupements.



Le RODCD a poursuivi ses démarches auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et des oppositions sur la question du financement des organismes d'action communautaire du secteur de la défense collective des droits. La LDL a participé à différentes instances en cours d'année et pris part aux campagnes de lettres et décrets du communautaire qui visait à sensibiliser les membres de l'Assemblée nationale à l'enjeu de l'indexation et du financement des groupes en défense collective des droits.



La LDL a aussi pris part à plusieurs rencontres du RQ-ACA cette année. Le matériel de mobilisation pour les activités de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, qui revendique l'augmentation du financement à la mission à un niveau suffisant et l'indexation annuelle des subventions, tout en assurant le respect de l'autonomie des organismes d'action communautaire autonome a été diffusé notamment dans nos infolettres. La LDL a également pris la parole lors

de la grande manifestation du FRACA- *Engagez-vous pour le communautaire* à Montréal, le 22 septembre 2022.

Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec

CASIFQ

Coalition d'action et de surveillance sur
l'incarcération des femmes au Québec

Lynda Khelil représente la LDL au sein de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ). Le 2 mai, le livre *Délivrez-nous de la prison Leclerc!* a été publié aux Éditions Écosociété par Louise Henry, une membre active de la CASIFQ. Les membres de la CASIFQ sont toujours mobilisé-e-s sur les enjeux liés à l'incarcération des femmes, bien que la coalition ait tenu peu de rencontres cette année.

Coalition BDS-Québec

La LDL est membre de la Coalition BDS-Québec, où elle est représentée par Diane Lamoureux depuis 2022. En 2022-2023, la coalition s'est réunie à trois reprises. Cette année, la coalition s'est dotée de statuts et règlements et de mécanismes de règlement des différends. Malheureusement, la Coalition a dû également composer avec le décès de Lorraine Guay, une militante de la première heure à BDS-Québec.

BDS-Qc a poursuivi une campagne de dénonciation et d'influence auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec quant à ses investissements liés à l'industrie sécuritaire israélienne. BDS-Qc a bénéficié de l'appui du député Haroun Bouazzi qui a inscrit une demande officielle au secrétaire de l'Assemblée nationale du Québec à ce sujet.



BDS-Qc a également interpellé la Société des alcools du Québec (SAQ) sur ses pratiques commerciales et la présence dans son inventaire de 18 vins étiquetés israéliens alors qu'ils proviennent de la Cisjordanie occupée. Des contacts ont également été faits avec le syndicat des employés de magasins et de bureaux pour aborder ce sujet.

Sur le plan universitaire, BDS-Québec a participé à la campagne C4P (Coalition for Palestine) dénonçant les approches du Centre for Israel and Jewish Affairs pour organiser une tournée des recteurs de divers établissements universitaires canadiens en Israël en vue de conclure des ententes de collaboration. Une pétition de 400 universitaires a circulé à cet égard. L'association étudiante de Concordia a réagi, de même que le journal Quartier libre de l'Université de Montréal (UdeM). Actuellement, l'UdeM a trois ententes avec des universités israéliennes, dont une avec Ariel, une université située dans une colonie israélienne en Cisjordanie.

Coalition Riposte au Plan santé

Durant les premiers mois de l'année 2023, la LDL, à travers le comité Droit à la santé et la permanence, a joint la Coalition Riposte au Plan Dubé. Composée de membres de divers milieux, tels que Médecins québécois pour le régime public, L'IRIS, la Coalition Solidarité Santé, la Coalition Riposte au Plan Dubé est une structure informelle et souple qui a pour objectif de mobiliser différents acteurs autour du Plan Santé, lequel menace le droit à la santé et le système de santé public, notamment par l'entremise de la privatisation, de la centralisation et d'autres mesures. La LDL a officialisé sa participation à cette Coalition en mars 2023. Lucie Lamarche et Laurence Guénette y représentent la LDL.

Coalition Riposte au Plan santé

Coalition de surveillance internationale des libertés civiles

La Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) a comme mission de défendre les libertés civiles et contrer l'adoption de mesures qui leur portent atteinte dans la foulée de la lutte contre le terrorisme. La LDL est l'une des organisations fondatrices de la CSILC. Elle y est représentée par Martine Éloy et Dominique Peschard, qui est également le co-président.



La LDL a joué un rôle actif dans les activités organisées pour souligner le 20^e anniversaire de la CSILC cette année. Dominique Peschard a fait une présentation dans le cadre d'un colloque sur les 20 années d'interventions de la CSILC. La LDL a aussi contribué au travail d'édition d'un recueil de témoignages soulignant le travail important effectué par la CSILC pour la protection des libertés civiles au cours des 20 dernières années. Ce recueil sera disponible au printemps 2023 en anglais et en français.

La LDL participe à un groupe de travail mis sur pied par la CSILC à la suite des révélations sur l'utilisation de la reconnaissance faciale par les forces policières au Canada, dont la Gendarmerie royale du Canada. La LDL s'est également jointe à une nouvelle coalition pancanadienne pour l'adoption d'une réglementation qui encadrerait la reconnaissance faciale.

Inquiètes suite à l'annonce de l'intention du gouvernement fédéral de légiférer sur les méfaits en ligne (online harm), une vingtaine d'organisations du Canada, dont la LDL, ont décidé de se regrouper pour se partager leur expertise et se concerter en vue de ce projet. Bien que les méfaits en ligne soient un réel problème, l'approche du gouvernement pose de graves problèmes de droit, en particulier en ce qui a trait à la liberté d'expression. En attente d'un projet de loi, la LDL a cosigné une lettre adressée au ministre responsable, Pablo Rodriguez, qui énonce les balises que devra respecter un éventuel projet de loi.

La LDL participe également à des réunions régulières d'échanges avec le représentant du Commissaire à la vie privée du Canada. Une dizaine d'organisations de défense des droits participe à ces réunions.

Collectif Échec à la guerre



Martine Éloy représente la LDL au sein du Collectif Échec à la guerre.

La participation de la LDL a notamment comme objectif de faire ressortir les enjeux de droits humains dans les problématiques abordées par le Collectif et de mobiliser les membres de la LDL et les organismes partenaires à prendre part aux activités et campagnes du Collectif, qui fait un important travail contre la guerre et le militarisme.

En 2022-2023, la LDL n'a pas endossé la Déclaration publiée à l'occasion du 11 novembre (jour du Souvenir) mais a appuyé la campagne du coquelicot blanc à la mémoire de toutes les victimes des guerres et a diffusé auprès de ses membres et réseaux certaines mobilisations organisées par le Collectif au cours de l'année.

Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux



Laurence Guénette et Lucie Lamarche représentent la LDL au sein de la Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES), un partenariat de recherche financée par le CRSH composé de chercheur-e-s de sept universités du Québec, du Canada et de la France, et de partenaires co-chercheur-e-s issus des milieux gouvernementaux et non gouvernementaux, dont la Ligue des droits et libertés et la LDL-Section de Québec. L'objectif de COMRADES est de développer la recherche sur les droits économiques et sociaux (DES) pour faire émerger un nouveau paradigme en matière de droits humains.

Le projet se développe selon quatre objectifs particuliers : (1) la production et la diffusion multisectorielle de connaissances; (2) le développement de pratiques fortifiées; (3) l'impulsion de changements dans les mécanismes

d'imputabilité fondés sur les DES; et (4) l'inscription des DES dans le débat sur l'accès à la justice. La LDL participe à COMRADES depuis maintenant un an, ce qui constitue notamment une occasion de faire rayonner son travail et ses analyses sur les droits économiques et sociaux.

Front commun pour la transition énergétique

Laurence Guénette représente la LDL au Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) qui est un lieu de convergence dans les luttes environnementales. La LDL en est devenue membre en mai 2020 et a commencé à s'y impliquer pour créer et consolider des liens avec d'autres organisations. Des membres du comité Environnement et droits humains et de la permanence ont participé à certaines rencontres de comités ou à des instances du FCTÉ.



En 2022-2023, la LDL a limité son implication dans le FCTÉ pour des raisons d'énergies limitées. Toutefois la LDL demeure un membre pouvant être impliqué activement lorsque des projets ou activités ponctuels du FCTÉ exigent un apport particulier en matière de droits humains. Le FCTÉ étant dorénavant renforcé par plusieurs postes permanents, la coordination a été confiée en décembre 2022 à une rencontre avec la nouvelle personne responsable de l'inclusivité et de la justice sociale.

Observatoire des profilages

Lynda Khelil et Laurence Guénette représentent la LDL au sein de l'Observatoire des profilages (ODP). La LDL poursuit sa participation aux assemblées et rencontres des membres de l'ODP ainsi qu'à plusieurs activités de l'ODP qui ont très nombreuses. Les membres de l'ODP sont en effet très actifs et la programmation est très riche.

La LDL a obtenu cette année un soutien financier de l'ODP dans la réalisation de la campagne pour l'interdiction des interpellations policières (*street checks*) au Québec. Cela nous a permis une diffusion de grande ampleur de la brochure réalisée par la LDL. Dans la foulée de la décision Luamba de la Cour supérieure en octobre 2022 qui invalidait le pouvoir policier d'interception routière sans motif réel, l'ODP a aussi élaboré une campagne pour sensibiliser différents publics au profilage racial des automobilistes sur les routes du Québec. Cette campagne sur les réseaux sociaux sera déployée à partir d'avril 2023.



Table de concertation des organismes de défense de droits – volet *Charte*

Sam Boskey représente la LDL auprès de la Table de concertation des organismes de défense de droits – Charte, qui est constituée des partenaires de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) œuvrant en défense des droits. Cette table a pour mandat de proposer un espace d'échange propice au dialogue et à la consultation constructive sur divers enjeux susceptibles d'avoir une incidence sur les droits et libertés de la personne inscrits dans la Charte québécoise et d'alimenter la réflexion et les travaux de la Commission.

La Table s'est réunie deux fois cette année, soit en juin 2022 et en février 2023, rencontres auxquelles la LDL a participé autant pour apporter son éclairage que pour s'informer sur divers dossiers. Parmi les dossiers qui ont été abordés figurent les impacts de la décision Ward pour la jurisprudence et le tribunal des droits de la personne, ainsi que les conditions de détention à la prison Leclerc, qui ont fait l'objet de nombreuses plaintes et sur lesquelles la LDL travaille également.



Vie associative

Conseil d'administration et conseil exécutif

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2022-2023. En juin 2022, il a veillé à l'élaboration du plan d'action de l'année. Il a suivi de près, tout au long de l'année, les divers dossiers politiques auxquels la LDL travaille, les démarches en lien avec le financement et la promotion de la LDL ainsi que les travaux du comité 60^e anniversaire. Il a également adopté plusieurs positions en lien avec les travaux des comités.

Le conseil exécutif s'est réuni à 10 occasions cette année. Dans le cadre de son mandat, le CE assure le suivi des dossiers entre les rencontres du conseil d'administration. Il est aussi responsable auprès du CA de l'administration courante de la LDL.

Militants et militantes

La LDL ne pourrait pas être ce qu'elle est sans la contribution essentielle de ses militantes et militants, que ce soit comme membre du CA ou d'un comité, en offrant des ateliers, en analysant des projets de loi, en rédigeant des textes pour diverses publications, etc. Il importe de souligner que selon nos estimations, l'implication active de ces personnes, près d'une cinquantaine, représente près de deux postes à temps complet. Cela est considérable et inestimable comme appui à la mission de la LDL et au travail de l'équipe de la permanence.

Un grand merci à chacun-e !

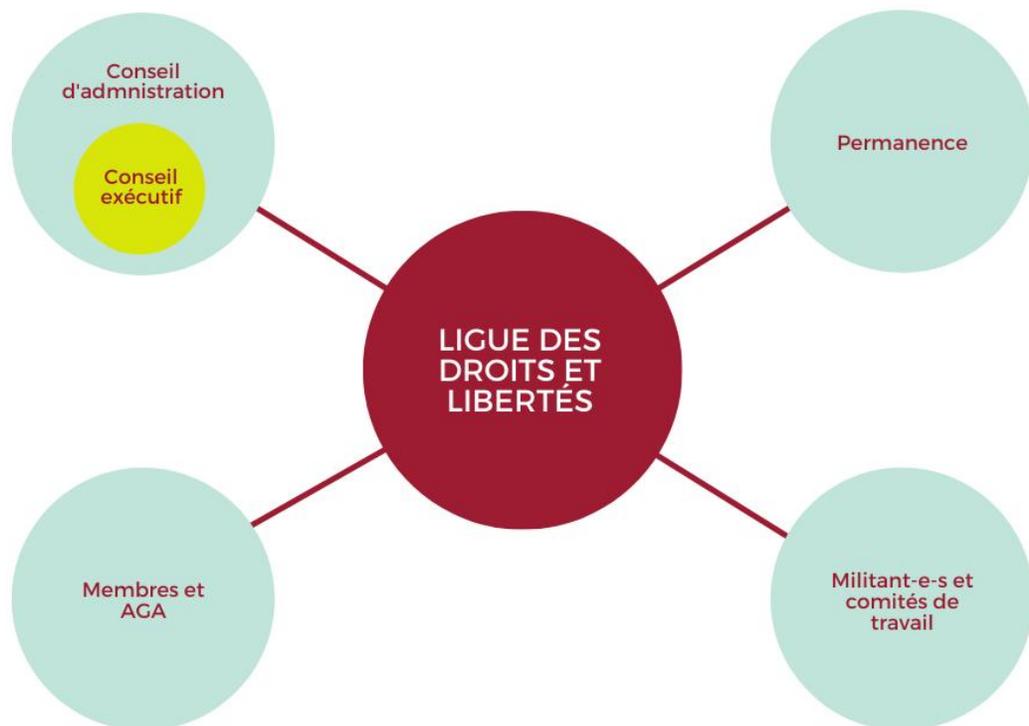
Permanence

Bien que le poste de coordination ait été vacant au printemps et à l'été 2022, l'équipe de la permanence a traversé avec brio cette période en sous-effectifs. Laurence Guénette est arrivée au poste de coordination à la fin août 2022, rejoignant une équipe stimulante et motivée, ravie de reprendre un bon nombre de ses activités publiques en présentiel. La permanence a également pu compter sur la généreuse implication bénévole de Sarah Choubane, qui a effectué un stage auprès de la LDL entre janvier et mars 2023.

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)

La LDL est membre de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), qui célèbre en 2022 son 100^e anniversaire. La LDL partage régulièrement des interventions publiques et nouvelles de la FIDH dans ses propres réseaux.

Instances



Conseil exécutif

Alexandra Pierre, présidente; Philippe Néméh-Nombré, vice-président; Stéphanie Mayer, deuxième vice-présidente; Lucie Lamarche, trésorière; Pierre-Louis Fortin-Legris, secrétaire

Conseil d'administration

Michel Barrett, Sam Boskey, Maryève Boyer, Diane Lamoureux, Pierre-Louis Fortin-Legris, Lucie Lamarche, Stéphanie Mayer, Philippe Néméh-Nombré, Amélie Nguyen, Louise Pelletier, Alexandra Pierre, Jacinthe Poisson, François Saillant, Julien Simard, Rodrigue Turgeon

Équipe de la permanence

Laurence Guénette, coordonnatrice depuis août 2022; Karina Toupin, adjointe à la coordination; Elisabeth Dupuis, responsable des communications; Lynda Khelil, responsable de la mobilisation.

Comités de travail



Comité liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique

Catherine Descoteaux, Nicole Filion, Véronique Fortin, Jacinthe Poisson, Lynda Khelil

Comité surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains

Martine Éloy, Stéphane Leman-Langlois, Dominique Peschard, Anne Pineau, Lynda Khelil

Comité racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État

Michel Barrett, Sam Boskey, Maryève Boyer, Julien Caffin, Martine Éloy, Diane Lamoureux, Louise Pelletier, Lynda Khelil

Comité environnement et droits humains

Eléonore Loupforest, Josiane Maheu, Cynthia Morinville, Amélie Nguyen, Dominique Peschard, Laurence Guénette

Comité droits des peuples autochtones

Chantal Ide, François Saillant, Laurence Guénette

Comités pratiques policières

Maryève Boyer, Virginie Dufresne-Lemire, Olivier Grondin, Bertrand Guibord (CCMM-CSN), Jérémie Lamarche (RAPSIM), Line Lebrun, Eléonore Loupforest, Jacinthe Poisson, Alexandre Popovic (CRAP), Ted Rutland, M'mah Nora Touré, Lynda Khelil

Sous-comité interpellations policières

Denis Barrette, Virginie Dufresne-Lemire, Line Lebrun, Jacinthe Poisson, M'mah Nora Touré, Lynda Khelil

Comité d'encadrement de la tournée règlements municipaux et droit de manifester

Dominique Bernier (UQÀM), Gabriel Dumas (MEPACQ), Nicole Filion, Vincent Greason, Mélanie Pelletier (SAQ-UQÀM), Jacinthe Poisson, Lynda Khelil

Comité droit à la santé

Marie Carpentier, Nicole Filion, Vincent Greason, Lucie Lamarche, Mercedes Roberge, Julien Simard, Elisabeth Dupuis, Laurence Guénette

Comité enjeux carcéraux et droits des personnes en détention

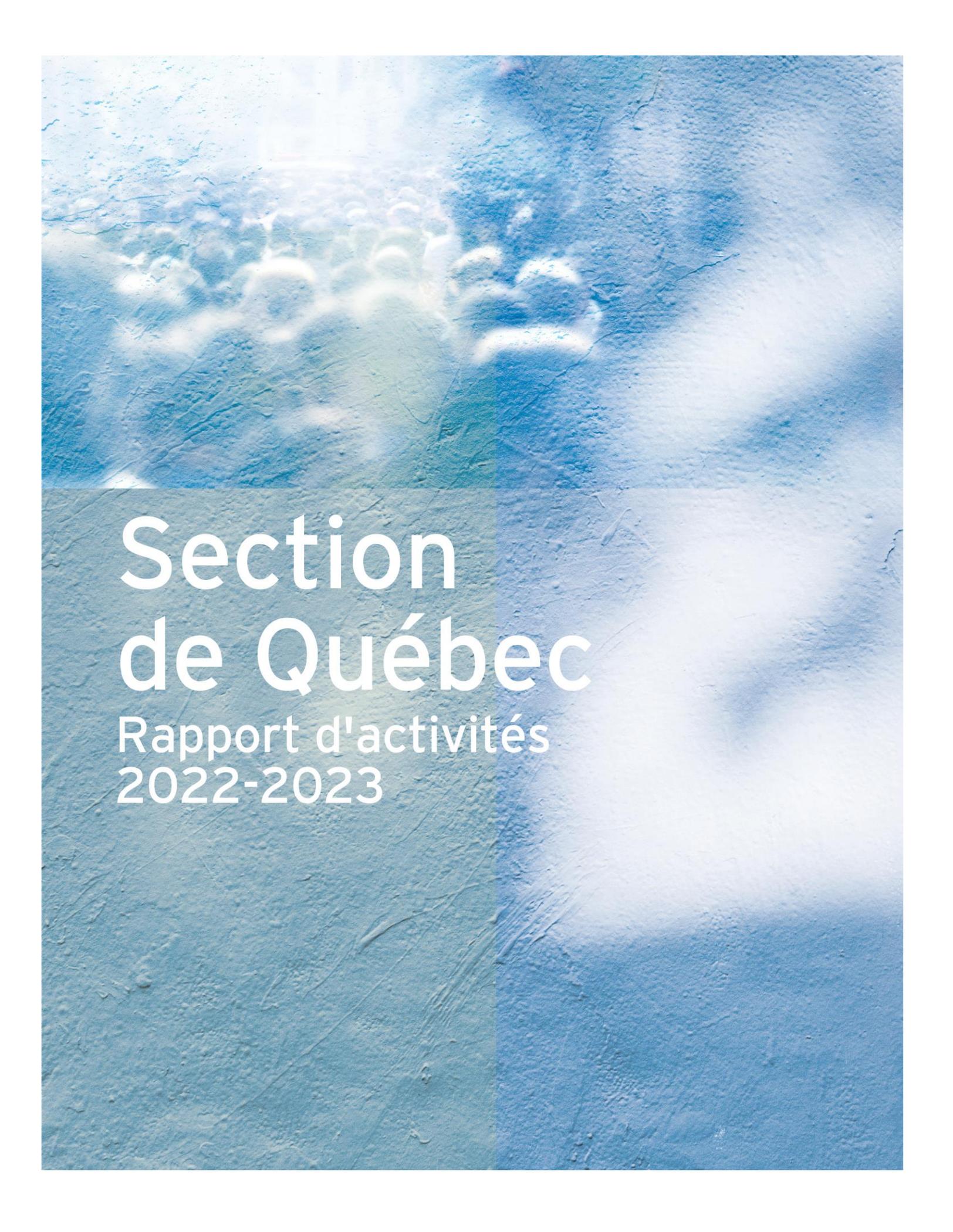
Jean Claude Bernheim, Sylvie Bordelais, Sam Boskey, Sandrine Carle-Landry, Mathilde Chabot-Martin, Vicki Chartrand, Catherine Chesnay, Raphaëlle Desvignes, Delphine Gauthier-Boiteau, Nadia Golmier, Laurence Lallier-Roussin, Aurélie Lanctôt, Alexia Leclerc, Philippe Néméh-Nombré, Amélie Morin, Jacinthe Poisson, Geneviève Vaillancourt, Valérine Pinel, Lynda Khelil

Comité 60^e anniversaire

Maryève Boyer, Diane Lamoureux, Christian Nadeau, Philippe Néméh-Nombré, Jacinthe Poisson, Paul-Étienne Rainville, Elisabeth Dupuis, Karina Toupin

Comité revue *Droits et libertés*

Martine Éloy, Dominique Peschard, Stéphane Leman-Langlois, Silviana Cocan, Fatima Gabriela Salazar Gomez, Diane Lamoureux, Paul-Étienne Rainville, Alexandra Pierre, Stéphanie Mayer, Elisabeth Dupuis, Laurence Guénette, Karina Toupin, Lynda Khelil



Section de Québec

Rapport d'activités
2022-2023

Retour sur une année mouvementée à Québec

La section de Québec de la Ligue des droits et libertés a connu une année mouvementée où elle a été un catalyseur dans trois dossiers distincts : 1) le profilage racial; 2) le droit de manifester; 3) le droit à la scolarisation.

Profilage racial

NoirEs au volant/ *Driving while black*

La section de Québec a été au cœur de la mobilisation « *NoirEs au volant/Driving while black* », un rally automobile organisé par un réseau d'organisations afro-descendantes de Québec, Montréal et Repentigny. Cette mobilisation a mis en lumière la question du profilage racial sur la route et a permis un travail de préparation de l'opinion publique avant l'annonce du jugement Yergeau, laquelle portait sur les interceptions routières sans motif.

Campagne exigeant l'interdiction des interpellations policières

La section de Québec a participé à la conférence de presse organisée par la LDL le 15 février 2023, dans le cadre du lancement de la campagne exigeant l'interdiction des interpellations policières. Maxim Fortin s'est adressé aux médias, dénonçant que les populations racisées, notamment la communauté noire, soient discriminées dans l'espace public et que les surinterpellations policières des personnes noires, racisées et autochtones, constituent du profilage racial et une forme de harcèlement.

Projet de recherche et collaboration avec l'Observatoire des Profilages

La section de Québec est un partenaire communautaire membre de l'Observatoire des profilages (ODP). Néanmoins, via la participation de son coordonnateur, Maxim Fortin, aussi politologue et chercheur, la section Québec est désormais au cœur du projet de recherche et surtout des démarches permettant de rencontrer les personnes et de planifier les entretiens de recherche. La collecte de données de ce projet est désormais dépendante et tributaire de l'action de la section de Québec.

Droit de manifester : la bataille contre le 19.2 et le RVQ 2817

Forte d'un jugement de 2019 invalidant l'article 19.2 du *Règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec* (Jugement Bich), la LDL-section de Québec a demandé l'abrogation de l'article 19.2. La Ville a rétorqué qu'un nouveau règlement serait adopté d'ici 2023 et a refusé de nous rencontrer. Nous avons donc lancé la campagne pour le droit de manifester au début de l'été 2022. Plutôt modeste, cette campagne n'a pas fait bouger la Ville de Québec. La Ville est finalement arrivée avec une proposition de nouveau règlement en décembre 2022 : le RVQ 2817. Liberticide et pire que l'ancien sous certains aspects, le règlement a cette fois-ci soulevé l'ire des groupes communautaires locaux. La LDL-section de Québec a relancé la campagne et une mobilisation éclair s'en est suivie. Une manifestation au Conseil municipal a été annoncée pour le jour du vote et la section de Québec a fait connaître via les médias son

intention de contester la constitutionnalité d'un éventuel nouveau règlement et d'utiliser tous les recours juridiques possibles dans ce dossier. Dans le cadre de cette mobilisation, la LDL et la LDL-section de Québec ont publié un [communiqué](#) le 5 décembre 2022 pour demander le retrait du projet de règlement, car il porte atteinte à l'exercice du droit de manifester.

Questionné en Conseil municipal par plusieurs groupes communautaires, dont la LDL-section de Québec et la LDL, le maire Bruno Marchand a accepté la demande de rencontre des groupes de Québec concernés par le dossier. La LDL-section de Québec, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (REPAC) le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale Nationale (RGF-CN) et Rose du Nord ont fait partie de la délégation. Un mélange de bonne foi, d'ouverture, de démonstration empirique et aussi, de menaces de poursuites a convaincu la Ville de Québec de mettre le dossier sur la glace... pour l'instant. Nous sommes toujours en attente d'éventuels développements au moment d'écrire ces lignes.

Campagne pour le droit à la scolarisation

Dans le cadre des élections provinciales, le Comité pour le droit à la scolarisation s'est attaqué au problème de la déscolarisation et de la scolarisation partielle d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Le comité a revendiqué :

- Qu'un état de situation de l'enjeu soit produit afin d'avoir une vision juste de l'ampleur de la problématique et d'en suivre l'évolution, et que celui-ci inclue la compilation et la publication des données touchant la déscolarisation et la scolarisation à temps partiel;
- Qu'une réflexion soit initiée afin de dégager des pistes d'action structurantes, et que cette réflexion implique les différentes parties prenantes (enseignant-e-s, gestionnaires, parents, organismes, responsables du transport scolaire, etc.);
- Qu'un plan d'action soit élaboré et mis en œuvre rapidement afin d'améliorer significativement la situation dès les prochaines années.

La campagne a permis au Comité d'intervenir dans les médias officiels et dans les médias sociaux.

Autres dossiers

Droit à l'égalité : 2e édition du Lexique sur la diversité sexuelle et la pluralité de genres

Nous avons publié et diffusé massivement - plus de 1 000 copies - une 2^e édition de notre lexique LGBTQ+. Cette édition a été produite en collaboration avec l'autrice Marie-Philippe Drouin. L'engouement pour cette publication reste fort.

Éducation aux droits et libertés

Les ateliers d'éducation aux droits sont toujours offerts et dispensés, mais dans une bien plus faible mesure qu'avant la pandémie. Nous peinons à recruter des animatrices/animateurs.

Soutien au CLAR

La LDL-section de Québec continue de soutenir et de parrainer le développement du Collectif de lutte et d'actions contre le racisme créé à l'automne 2021.

Marche régionale contre le racisme 2023

Encore cette année, la LDL-section de Québec co-organise avec le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (REPAC) et le Collectif de lutte et d'action contre le racisme (CLAR) la marche régionale contre le racisme qui aura lieu en mars.



Annexe 1

Liste des communiqués, interventions politiques et juridiques, publications, représentations et événements

1.1 Communiqués et interventions médiatiques

Droits humains

- Le Devoir – Lettre d’opinion - [Quelle « conversation collective » sur les Chartes?](#) - 4 juillet 2022
- Le Devoir – Mention - [Tyrannie de la majorité, dites-vous?](#) - 11 juillet 2022
- Le Devoir – Lettre d’opinion - [Mettre les droits de la personne à l'ordre du jour](#) - 26 septembre 2022
- Communiqué - [La LDL exprime sa solidarité avec les peuples autochtones](#) - 28 septembre 2022
- Radio - Lanaudière – Solidarité avec peuples autochtones - 28 septembre 2022
- La Presse – Lettre d’opinion - [Des droits à réitérer et à mettre en œuvre](#) - 10 décembre 2022
- Communiqué - [La Ligue des droits et libertés dénonce la banalisation du recours aux clauses dérogatoires](#) - 25 janvier 2023

Droits humains et pandémie

- Le Soleil - [Non-respect du couvre-feu: 151 constats remis à des personnes en situation d’itinérance](#) - 16 mai 2022
- Communiqué - [La répression policière et judiciaire pour gérer la pandémie : un choix aux conséquences délétères](#) - 16 mai 2022
- CBC News – Mention - [Montreal police issued more public health tickets in diverse neighbourhoods, study finds](#) - 23 mai 2022
- Le Devoir – Lettre d’opinion - [Fausse fin à l'état d'urgence sanitaire](#) - 3 juin 2022
- Le Devoir - [Au-delà des chiffres et des slogans](#) - 21 septembre 2022
- Le Devoir - [Reconnaissons l'expertise du communautaire à sa juste valeur](#) - 23 septembre 2022
- Pivot - [Reportage vidéo sur l'embauche de la firme MacKinsey pour la gestion de la crise sanitaire](#) - 30 septembre 2022

Droit à la santé

- Montreal Gazette - [Quebec Election : do you have a doctor ? Voter grow waery of promises](#) - 24 septembre 2022
- Le Devoir – Lettre d’opinion - [Des principes fondamentaux en santé sont en péril](#) - 27 septembre 2022
- Avis médias - Le droit à la santé nous échappe! I Séminaire 25 octobre à 19 h à Montréal - 20 octobre 2022
- Le Soleil – Lettre d’opinion - [Privé en santé: on ne veut pas de ça au Québec](#) - 4 janvier 2023
- Communiqué - [Dépôt du projet de loi 15 | La Ligue des droits et libertés appelle à une grande vigilance](#) - 29 mars 2023

Droits économiques, sociaux et culturels

- Pivot – mention - [Une loi sur l'accès universel, réclament les personnes handicapées](#) - 27 septembre 2022
- Le Devoir – Lettre d’opinion - [Un peu de hauteur, s’il vous plaît!](#) - 6 octobre 2022
- Low Down- [Housing crisis in Outaouais worrying](#) - 19 octobre 2022

Droit de manifester

- Radio Canada - [Droit de manifester : des règlements invalides toujours en vigueur à Québec](#) - 18 mai 2022

- Le Devoir - [Le périmètre de la contestation](#) - 20 mai 2022
- Communiqué - [Les municipalités doivent protéger et faciliter le droit de manifester au Québec!](#) - 29 juin 2022
- L'initiative - [Campagne de lettres à 1000 municipalités au Québec](#) - 13 juillet 2022
- Communiqué - [COP15 | Le droit de manifester, essentiel face aux crises environnementales](#) - 30 novembre 2022
- Le Devoir - Lettre d'opinion - [Le droit de manifester au cœur des mouvements sociaux](#) - 30 novembre 2022
- Journal Métro - [COP15: le droit de manifester compromis?](#) - 1 décembre 2022
- Radio-Canada - [La Ligue des droits et libertés défend le droit du public à manifester à la COP15](#) - 1 décembre 2022
- Communiqué - [Un recul important pour le droit de manifester | Dépôt d'un nouveau projet de règlement dans la Ville de Québec](#) - 5 décembre 2022
- La Presse - [Le nouveau règlement sur les manifestations de Québec dénoncé](#) - 5 décembre 2022
- Pivot - Mention - [La police a détenu des jeunes autochtones qui manifestaient à la COP15](#) - 7 décembre 2022
- MSN - Mention - [Arrestations de masse à Montréal : les manifestants veulent des excuses publiques](#) - 14 mars 2023

Enjeux carcéraux

- Avis médias - Colloque De l'Office des droits des détenu-e-s (1972-1990) à aujourd'hui : perspectives critiques sur l'incarcération au Québec - 31 octobre 2022
- CBC Daybreak - [Nicous D'Andre Spring's family calling for a public inquiry into his death: What happened?](#) - 9 janvier 2023
- MSN - [Des organismes demandent une enquête publique sur la mort de Nicous Spring et le racisme en prison \(msn.com\)](#) - 10 janvier 2023
- Radio-Canada - [Nicous D'Andre Spring serait mort d'une défaillance cardiaque à la suite de l'intervention](#) - 10 janvier 2023
- Pivot - [Des organismes demandent une enquête publique sur la mort de Nicous Spring et le racisme en prison](#) - 10 janvier 2023
- Pivot - [Nicous Spring : les violations qui entourent sa mort ne sont pas rares en prison](#) - 13 janvier 2023
- Pivot - [Il y aura une enquête publique du coroner sur la mort de Nicous Spring](#) - 17 janvier 2023
- Pivot - [Prisons provinciales : de moins en moins d'inspections indépendantes](#) - 24 janvier 2023
- Globe and Mail - [Lack of proper health care linked to several deaths at Montréal's Bordeaux jail](#) - 18 février 2023
- Le Devoir - Lettre d'opinion - [Une nouvelle prison pour femmes n'est pas une solution](#) - 7 mars 2023

Interpellation - campagne

- CTV News - [Montreal group calling for ban to police street checks](#) - 15 février 2023
- I Heart / 96.9 Rouge - [La Ligue des droits et libertés exige l'interdiction des «street checks» au Québec](#) - 15 février 2023
- La Nouvelle union - [La Ligue des droits et libertés exige l'abolition des interpellations policières](#) - 15 février 2023
- La Presse - [Une coalition presse Québec d'interdire les interpellations policières](#) - 15 février 2023
- Le Léopard - [Campagne Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire - Exigeons l'interdiction : rien de moins !](#) - 15 février 2023
- Montreal Gazette - [Rights groups call for an end to police 'street checks'](#) - 15 février 2023
- Noovo - [La Ligue des droits et libertés exige l'interdiction des «street checks» au Québec](#) - 15 février 2023
- The Suburban - [Rights group calls for end to random police street checks](#) - 15 février 2023
- CityNews Everywhere - [Montreal group calls on Quebec to ban police street checks](#) - 15 février 2023
- CKLM Boom 104,1 - [La Ligue des droits et libertés exige l'interdiction des «street checks» au Québec](#) - 15 février 2023
- CTV News - [Montreal group calling for ban to police street checks](#) - 15 février 2023
- L'actualité - [La Ligue des droits et libertés exige l'abolition des interpellations policières](#) - 15 février 2023
- Le Guide - [La LDL exige l'abolition des interpellations policières](#) - 15 février 2023

- L'Écho de la Tuque - [La LDL exige l'abolition des interpellations policières](#) - 15 février 2023
- La Voix du Sud - [La Ligue des droits et libertés exige l'abolition des interpellations policières](#) - 15 février 2023
- Radio-Canada - [La Ligue des droits veut l'abolition des « contrôles de routine » policiers au Québec](#) - 15 février 2023
- Avis médias - Lancement de la campagne Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire ! - 14 février 2023
- Conférence de presse - Lancement de la campagne Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire - 15 février 2023
- Communiqué - [Exigeons l'interdiction, rien de moins! – Campagne Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire](#) - 15 février 2023
- Communiqué - [We Demand a Ban: Nothing Less! Campaign: Police Street Checks in Quebec, a Practice to Ban](#) - 15 février 2023
- Pivot - [Les interpellations policières : un trou juridique dangereux](#) - 24 février 2023
- Communiqué - [Projet de loi 14 – Loin d'être à la hauteur pour mettre fin au profilage et à l'impunité policière](#) - 15 mars 2023
- Le Devoir – Mention - [Bonnardel souhaite encadrer les interpellations policières aléatoires](#) - 15 mars 2023

Ligue des droits et libertés

- Communiqué - [60 ans – Lancement d'une année de célébrations pour les droits humains](#) - 12 sept. 2022
- Avis médias - Une nouvelle murale pour souligner le 60e anniversaire de la LDL - 29 septembre 2022
- La Presse – Mention - [L'avocat qui fait payer l'Église](#) - 16 juillet 2022
- La Presse - [Au-delà des reconnaissances, des engagements concrets?](#) - 28 septembre 2022
- Journal Métro - [La Ligue des droits et libertés célèbre ses 60 ans tout en couleurs](#) - 14 octobre 2022
- Relations - Page Espoir hommage au travail de la LDL - 1 décembre 2022
- Journal Métro - [Un organisme douteux sollicite des dons dans le métro](#) - 2 décembre 2022
- La Presse - [Un organisme douteux réapparaît sous un nouveau nom](#) - 2 décembre 2022
- MSN - [Un organisme douteux sollicite des dons dans le métro](#) - 2 décembre 2022
- Radio-Canada - Tout un matin – Mention - [Tout un matin - bulletin de nouvelles](#) - 2 décembre 2022

Migration

- Communiqué - [Trudeau sommé d'agir rapidement pour mettre en œuvre des règles d'immigration équitables afin de garantir l'égalité des droits pour 1,7 million de personnes](#) - 14 septembre 2022
- Communiqué - [Pour un programme de régularisation véritablement inclusif des personnes sans statut migratoire](#) - 25 octobre 2022
- Communiqué - [Mobilisations pour réclamer un programme de régularisation véritablement inclusif des personnes sans-papiers](#) - 6 novembre 2022
- Avis médias - Conférence publique à Montréal – 22 février 2023 | Regards croisés sur les droits des personnes migrantes - 20 février 2023
- TVA Nouvelles - [Des sans-papiers réclament un statut](#) - 12 juillet 2022
- La Presse - [assez bons pour travailler assez bons pour rester](#) - 17 juillet 2022
- L'initiative - [Une manifestation pour envoyer un message au ministre de l'Immigration Sean Fraser : La « chose juste à faire » c'est un statut pour tous et toutes!](#) - 18 juillet 2022
- Le Devoir - [Immigration: «un statut pour tous et toutes»](#) - 18 juillet 2022
- Le Devoir - Mention - [Un statut pour tous et toutes](#) - 19 septembre 2022
- 96.9 Rouge - [Régularisation des sans statut: des organismes se mobilisent dans plusieurs villes québécoises](#) - 6 novembre 2022
- Journal Métro - [Place de la Paix: un rassemblement pour la régularisation des sans-papiers](#) - 6 nov. 2022
- MSN - [Place de la Paix: un rassemblement pour la régularisation des sans-papiers](#) - 6 novembre 2022
- TVA Nouvelles - [Personnes sans-papiers: des rassemblements pour un programme de régularisation inclusif](#) - 6 novembre 2022
- La Presse - [Régularisons les personnes sans statut migratoire](#) - 7 décembre 2022
- Le Devoir – Mention - [Régulariser les migrants sans statut](#) - 13 décembre 2022

- CJAD - [Despite wanting to work, federal bureaucracy is forcing asylum seekers to rely on welfare](#) - 6 février 2023

Police

- Avis médias - Les familles des victimes méritent mieux qu'une justice à rabais - 8 juin 2022
- Point de presse - Les familles des victimes méritent mieux qu'une justice à rabais - 9 juin 2022
- Communiqué - [Les familles des victimes méritent mieux qu'une justice à rabais](#) - 9 juin 2022
- Le Devoir - [Aide financière demandée pour mieux faire la lumière lors d'enquêtes du coroner](#) - 9 juin 2022
- Journal de Montréal - [Plus d'aide réclamée pour les familles ayant perdu un proche ...](#) - 9 juin 2022
- Journal de Québec - [Plus d'aide réclamée pour les familles ayant perdu un proche ...](#) - 9 juin 2022
- Noovo - [Combat financièrement inégal en Cour pour les familles de victimes ...](#) - 9 juin 2022
- CTV News - [Families of victims killed by police call on Quebec to increase financial assistance for coroner's inquiries](#) - 9 juin 2022
- Montreal Gazette - [Montreal's Chinese communities want inquest into fatal police shooting of Ronny Kay](#) - 20 novembre 2022
- La Presse - [Fady Dagher sera le prochain directeur du SPVM](#) - 23 novembre 2022
- Pivot - [Un nouveau chef ne règlera pas tous les maux du SPVM](#) - 29 novembre 2022
- Concordia - [As police budgets balloon, racial profiling could carry a hefty price tag](#) - 10 mars 2023
- Global News - [Quebec introduces police reform Bill 14. Activists say it doesn't go far enough](#) - 15 mars 2023
- CBC News - [Quebec proposes reforms aimed at countering racial profiling by police](#) - 15 mars 2023
- MSN - [Profilage racial : Québec veut encadrer les interpellations policières aléatoires](#) - 15 mars 2023
- MSN - [Bonnardel souhaite encadrer les interpellations policières aléatoires](#) - 15 mars 2023
- Noovo - [Le profilage racial exercé par la police dans la mire du ministre Bonnardel](#) - 15 mars 2023
- Radio-Canada - [Profilage racial : Québec veut encadrer les interpellations policières aléatoires](#) - 15 mars 2023
- Radio-Canada - Mention - bulletin de nouvelles - 15 mars 2023
- Courrier Frontenac - [Le profilage racial exercé par la police dans la mire du ministre Bonnardel](#) - 15 mars 2023
- The Suburban - [Quebec proposes reforms to stop police racial profiling](#) - 16 mars 2023
- CBC Let's go - [Human rights group says Bill 14 does not do enough to address racial profiling](#) - 16 mars 2023
- Radio-Canada - bulletin de nouvelles - 16 mars 2023
- Pivot - [Un projet de loi pour la police aux dépens de leurs victimes](#) - 17 mars 2023

Profilage racial

- La Presse - [Québec interjette appel, mais veut rouvrir la Loi sur la police](#) - 25 novembre 2022
- Global News Halifax - [Quebec to appeal ruling that was greeted as victory in fight against racial profiling](#) - 25 novembre 2022
- Journal de Québec - [Profilage racial: Québec porte la décision sur les interceptions aléatoires en appel](#) - 25 novembre 2022
- LCN - [Profilage racial: Québec porte la décision sur les interceptions aléatoires en appel](#) - 25 novembre 2022
- Globe and Mail - Mention - [Quebec to appeal ruling that was greeted as victory in fight against racial profiling](#) - 25 novembre 2022
- Communiqué - [Le jugement Luamba porté en appel – Le profilage racial des automobilistes continue](#) - 25 novembre 2022
- Global News - [Backlash following Quebec's decision to appeal racial profiling ruling](#) - 25 novembre 2022
- LCN - [Profilage racial: Québec porte la décision sur les interceptions aléatoires en appel](#) - 25 novembre 2022
- Global News - [Victims of racial discrimination deserve compensation, Montreal mayor testifies](#) - 15 février 2023
- Global News - [Montreal Mayor Valérie Plante testifies in racial profiling trial](#) - 15 février 2023
- CPAM - Billet de retour – entrevue - 16 février 2023
- La Presse – Lettre d'opinion - [Lutte contre le profilage racial et social | Pas besoin de baguette magique](#) - 23 février 2023

Surveillance des populations

- Le Devoir – Mention - [Nos données expropriées](#) - 14 juin 2022
- Communiqué - [Le capitalisme de surveillance : menaces à la démocratie et aux droits!](#) - 6 juin 2022
- Radio Canada - C'est encore mieux l'après-midi [GRC et logiciel espion : la Ligue des droits et libertés inquiète](#) 6 juillet 2022
- Communiqué - [Des groupes de la société civile expriment leurs préoccupations concernant le projet de loi C-26 en matière de cybersécurité](#) - 28 septembre 2022
- CityNews Everywhere – Mention - [Mendicino open to working with MPs to 'improve' much-criticized cybersecurity bill](#) - 10 janvier 2023
- Courrier Frontenac – Mention - [Le ministre Mendicino se dit prêt à modifier son projet de loi sur la cybersécurité - Courrier Frontenac](#) - 10 janvier 2023
- CTV News – Mention - [Mendicino open to working with MPs to 'improve' much-criticized cybersecurity bill](#) - 10 janvier 2023
- Global News – Mention - [Ottawa willing to find ways to 'improve' maligned cybersecurity bill, minister says - National | Globalnews.ca](#) - 10 janvier 2023
- La Presse – Mention - [Le ministre Mendicino se dit prêt à modifier son projet de loi](#) - 10 janvier 2023
- Radio-Canada - Le 15-18 - [Violation de la vie privée due aux outils de surveillance de la COVID-19](#) - 23 janvier 2023
- Avis médias - La LDL participe le mercredi, 1er février 15 h 50 / consultations sur le PL 3 (renseignements de santé) - 26 janvier 2023
- Communiqué - [Pour le rehaussement des protections en matière de renseignements personnels de santé et de services sociaux](#) - 1 février 2023

1.2 Interventions politiques et juridiques

Interventions devant les instances canadiennes, québécoises et autres

- Question posée lors de la période de questions des citoyen-ne-s du Conseil municipal de la Ville de Québec, au sujet du droit de manifester et de l'abrogation de l'article 19.2 du *Règlement sur la paix et le bon ordre*, R.V.Q. 10.91, en collaboration avec la LDL – section de Québec, 2 mai 2022.
- Rencontre avec le responsable à la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Alain Vaillancourt, et la présidente de la Commission de la sécurité publique, Daphney Colin, 5 mai 2022.
- Commentaires sur du *Projet de règlement relatif à l'aide financière pouvant être accordée à des membres de la famille d'une personne décédée pour le remboursement de frais engagés pour des services d'assistance et de représentation juridiques lors de certaines enquêtes d'un coroner*, transmis au ministère de la Sécurité publique, 3 juin 2022.
- Rencontre avec le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Me Philippe-André Tessier, et la vice-présidente, Myrlande Pierre, 23 juin 2022.
- Rencontre avec le Protecteur du citoyen, Me Marc-André Dowd, le vice-protecteur, Claude Dussault, et la directrice des enquêtes en administration publique – Montréal, Tania Roussel, au sujet des droits des personnes incarcérées, conjointement avec l'Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ), l'Association des avocats carcéralistes progressistes (AACP) et la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ), 12 juillet 2022.
- Rencontre avec Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes âgées au comité exécutif de la Ville de Montréal, et Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif, au sujet du dossier de révision des règlements municipaux pouvant induire du profilage racial et social, 5 octobre 2022.
- Questions posées lors de la période de questions et commentaires du public lors de la séance publique de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal, en présence du candidat retenu au poste de directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Fady Dagher, 24 novembre 2022.

- Question posée lors de la période de questions des citoyen-ne-s du Conseil municipal de la Ville de Québec, au sujet du droit de manifester et du projet de *Règlement sur la sécurité lors de la tenue de rassemblements sur la voie publique*, 5 décembre 2022.
- Rencontre virtuelle avec Alfonso Cardoso, attaché politique au bureau du député de Laurier-Dorion Andrés Fontecilla dans le cadre des campagnes « Engagez-vous pour le communautaire » et « L'indexation, c'est une question de survie ! » du RODCD afin de lui faire part de nos préoccupations dans le contexte du renouvellement des ententes de financement des groupes en défense collective des droits, 27 janvier 2023.
- Rencontre virtuelle avec Alfonso Cardoso, attaché politique au bureau du député de Laurier-Dorion Andrés Fontecilla, concernant la problématique des interpellations policières et des profilages racial et social, 2 février 2023.
- Rencontre virtuelle avec Andrés Fontecilla, député de Laurier-Dorion et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique et de lutte contre le racisme, et Sabrina Sawodny, attachée politique au bureau du député de Laurier-Dorion, concernant la problématique des interpellations policières et des profilages racial et social, 10 février 2023.
- Rencontre avec deux attachés politiques au ministère de la Famille, au sujet de l'exclusion des familles demandeuses d'asile du droit d'accès aux services de garde subventionnés, 10 février 2023.
- Question posée lors de la période de questions du public du Conseil municipal de la Ville de Montréal, au sujet de la campagne de la LDL exigeant l'interdiction des interpellations policières (*street checks*) ainsi que du droit à l'information et du non-respect des délais légaux de traitement des demandes d'accès à l'information par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), 20 février 2023.
- Rencontre avec Alain Généreux, directeur de cabinet adjoint du ministère de la Sécurité publique François Bonnardel, relativement à plusieurs enjeux ayant trait aux droits et libertés, notamment la campagne exigeant l'interdiction de la pratique des interpellations policières (*street checks*) par le gouvernement du Québec et la lutte aux profilages racial et social, 24 février 2023.
- Rencontre avec André Morin, député de l'Acadie et porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, au sujet de la campagne exigeant l'interdiction de la pratique des interpellations policières (*street checks*) par le gouvernement du Québec, 28 février 2023.
- Rencontre avec le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Me Philippe-André Tessier, et la vice-présidente, Myrlande Pierre, 15 mars 2023.
- Rencontre avec Alain Généreux, directeur- adjoint du cabinet du ministère de la Sécurité publique François Bonnardel, relativement au projet de loi 14, *Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues*, 23 mars 2023.
- Rencontre avec Jennifer Maccarone, députée de Westmount-Saint-Louis et porte-parole en matière de Sécurité publique et de lutte contre le Racisme, au sujet de campagne exigeant l'interdiction des interpellations policières (*street checks*) par le gouvernement du Québec et du projet de loi 14, *Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues*, 24 mars 2023.
- Questions posées lors de la période de questions du public du Conseil municipal de la Ville de Montréal, au sujet de la campagne de la LDL exigeant l'interdiction des interpellations policières (*street checks*) et de l'engagement pris par le comité exécutif en 2018 de procéder à la révision de dispositions réglementaires pouvant induire du profilage racial et social, 20 mars 2023.
- Questions posées lors de la période de questions et commentaires du public de la séance de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et de la Commission de la sécurité publique, « Racisme et discrimination systémiques – Reddition de comptes de l'administration municipale », 28 mars 2023.
- Rencontre avec Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration et députée de Sanguinet, en compagnie de 6 autres porte-parole, au sujet du programme fédéral de régularisation des personnes sans statut et demandant l'entière collaboration du Québec sur cet enjeu, 31 mars 2023.

Lettres et campagne de lettres

- Lettre collective à Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes âgées au comité exécutif de la Ville de Montréal, et Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif, demandant une rencontre au sujet du processus d'analyse des règlements municipaux de la Ville de Montréal pouvant induire du profilage social et racial, 2 mai 2022.
- Correspondance électronique à Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec, demandant une rencontre au sujet de l'abrogation de l'article 19.2 du *Règlement sur la paix et le bon ordre et du droit de manifester*, 4 mai 2022.
- Lettre au Protecteur du citoyen, Marc-André Dowd, demandant une rencontre au sujet des droits des personnes incarcérées, conjointement avec l'Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ), l'Association des avocats carcéralistes progressistes (AACP) et la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ), 12 mai 2022.
- Lettre au ministre des Transports, François Bonnardel, et la ministre déléguée aux Transports, Chantal Rouleau, au sujet du droit de manifester et de la nécessité de clarifier publiquement que les manifestations ne sont pas visées par une obligation de demande de permis au ministère des Transports du Québec (MTQ), 13 juin 2022.
- Campagne de lettres à près de 1 000 municipalités du Québec, leur demandant d'analyser et de mettre à jour leurs règlements municipaux afin de mettre fin aux entraves qui découragent et entravent le plein exercice du droit de manifester au Québec, en collaboration avec le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), 29 juin 2022.
- Lettre à la mairesse de la Ville de Montréal, Valérie Plante, et à la présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Dominique Ollivier, au sujet des modalités de la consultation publique dans le cadre du processus de sélection du prochain directeur, de la prochaine directrice du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), 24 juillet 2022.
- Lettre à la mairesse de la Ville de Montréal, Valérie Plante, et à la directrice par intérim du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Sophie Roy, au sujet des obligations des autorités politiques et policières en matière de respect du droit de manifester, dans le contexte de la COP15 sur la biodiversité ayant lieu du 7 au 19 décembre à Montréal, 24 novembre 2022.
- Lettre de demande de rencontre au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, 25 novembre 2022.
- Lettre au premier ministre François Legault et à la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Christine Fréchette, demandant au gouvernement du Québec de faciliter la mise en place d'un programme complet et inclusif de régularisation pour les personnes sans statut au Québec et au Canada, 7 décembre 2022.
- Lettre au premier ministre François Legault, ainsi qu'à Christian Dubé, ministre de la Santé, Lionel Carmant, ministre responsable des Services Sociaux et Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, pour partager la brochure sur le droit à la santé ainsi que la publication *Le Droit à la santé nous échappe!* (2022), le 1^{er} février 2023.

Appuis

- Appui à la journée d'action pancanadienne organisée le 18 septembre 2022 par Migrant Rights Network intitulée « Droits, Régularisation, Statut pour tous et toutes », 15 août 2022.
- Appui à une lettre ouverte de l'Observatoire des profilages portant sur le financement de la police, la répression policière et la sur-judiciarisation, intitulée « [Au-delà des chiffres et des slogans](#) », publiée dans *Le Devoir*, 21 septembre 2022.
- Appui à une lettre ouverte de Co-Vivre suite au Forum La Communauté au cœur, « [Reconnaissons l'expertise du communautaire à sa juste valeur](#) », publiée dans *Le Devoir*, 23 septembre 2022.

- Appui une [lettre collective envoyée](#) au ministre fédéral de la Sécurité publique, Marco Mendicino, concernant le projet de loi C-26, *Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois*, ainsi qu'au [communiqué sur le même enjeu](#) à l'initiative d'Open Media, 28 septembre 2022.
- Appui à une lettre ouverte du RO-DCD, « [Au-delà des reconnaissances, des engagements concrets?](#) », publiée dans *La Presse*, 28 septembre 2022.
- Appui à une lettre ouverte du partenariat Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES), « [Un peu de hauteur, s'il vous plaît!](#) », publiée dans *Le Devoir*, 6 octobre 2022.
- Appui à une lettre ouverte [Justice pour Ronny Kay](#), envoyée au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, au directeur du Bureau des enquêtes indépendantes, Pierre Goulet, à la coroner en chef du Québec, Pascale Descary, à la mairesse de la Ville de Montréal, Valérie Plante, et à la directrice par intérim du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Sophie Roy, 17 novembre 2022.
- Appui à une lettre du *Comité pour l'accès aux services de garde subventionnés pour les personnes demandeuses d'asile*, demandant une rencontre avec la ministre de la Famille, Suzanne Roy, 7 décembre 2022.
- Appui à une lettre de la Coalition Main rouge, « [Le privé en santé : On ne veut pas de ça au Québec](#) », publiée dans *Le Soleil*, 4 janvier 2023.
- Appui à la campagne de mobilisations « Engagez-vous pour le communautaire » et transmission de « Décret communautaire » destiné au Premier ministre François Legault et au ministre des finances, afin de sommer le gouvernement de répondre aux besoins du mouvement communautaire dès le budget 2023, le 18 janvier 2023.
- Appui à la campagne du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) « L'indexation, c'est une question de survie ! » alors que RODCD discute avec le SACAIS le renouvellement des ententes de financement 2023-2027, le 9 janvier 2023.
- Appui à une lettre de Voix Juives Indépendantes envoyée au ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, et au ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Ahmad Hussen, au sujet de préoccupations quant à un éventuel recours à la « définition pratique » de l'antisémitisme mise de l'avant par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, 23 janvier 2023.
- Appui à la lettre du collectif Sauvons le Mont-Carmel, « [Le temps presse pour sauver Mont-Carmel et protéger les personnes âgées demeurant dans les RPA du Québec](#) », publiée dans *Le Devoir*, 7 février 2023.
- Appui à la [lettre d'Amnistie internationale](#) envoyée au premier ministre Justin Trudeau, au ministre de la Sécurité publique, Marco Mendicino, et au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Sean Fraser, au sujet du rapport du coroner sur le décès d'Abdurahman Hassan sous la garde de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et rappelant la demande de cesser l'utilisation des prisons provinciales pour des détentions liées à l'immigration, 6 mars 2023.
- Appui à une lettre du Réseau Québécois des Groupes Écologistes, envoyée au premier ministre François Legault, exigeant que les groupes écologistes bénéficient d'un financement à la mission en leur qualité de groupes d'action communautaire autonome et de défense collective des droits, envoyée le 3 mars 2023.
- Appui à une lettre de OpenMedia et Centre for Free expression envoyée au ministre du Patrimoine canadien Pablo Rodriguez, exigeant que les propositions législatives à venir concernant la sécurité en ligne respectent les droits et libertés, notamment la liberté d'expression, 14 mars 2023.
- Appui à la campagne « [Décriminaliser les drogues. Sauve des vies](#) » de la Coalition « Ville sans surdoses » qui demande à la Ville de Montréal de décriminaliser la possession de drogues sur son territoire en présentant une demande de dérogation aux lois sur la possession de drogues auprès de Santé Canada, 21 mars 2023.
- Appui à une lettre ouverte du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), « Un retard de cinq ans pour l'accès à l'information environnemental », dans *Le Devoir*, 27 mars 2023.

Autres formes d'intervention, y compris indirectes

- Participation à la journée d'atelier sur le Plan Santé organisée par la Coalition Solidarité Santé, 23 février 2023.
- Entrevue accordée à McGill Non-For-Profit Consulting (MNFPC) program at McGill University au sujet d'un projet sur l'itinérance à Montréal, entrevue donnée par François Saillant le 9 mars 2023.
- Participation à la rédaction de la déclaration préparée par L'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) au sujet du lobbying, exigeant notamment que les OSBL ne soient pas soumis à la Loi sur le lobbying et que les lobbys réels soient adéquatement surveillés et limités.
- Participation à la cérémonie de Commémoration des 6 ans de l'attentat à la Grande Mosquée de Québec, organisée par la Ville de Montréal, 27 janvier 2023.

1.3 Publications

a) Revue

- *Droits et libertés printemps/été 2022, Le capitalisme de surveillance : menaces à la démocratie et aux droits!*, publication le 20 mai 2022 et lancement public le 7 juin 2022.

b) Outils de sensibilisation

- Brochure *Les interpellations policières au Québec, une pratique à interdire* [10 questions et réponses](#) et [Déclaration pour l'interdiction des interpellations policières \(street checks\) au Québec](#), publiée avec l'appui de l'Observatoire des profilages, lancées le 15 février 2023.
- Fascicule [Le droit à la santé nous échappe!](#), cadre d'analyse, publié le 25 octobre 2022.

c) Infolettres

- 20 infolettres régulières ainsi que 14 infolettres spéciales envoyées aux membres et aux sympathisant-es inscrit-es à la liste de contacts.

d) Vidéos

- Capsule *Campagne de financement À quoi servent vos dons ?*, 3 novembre 2022.
- Capsule sur la reconnaissance faciale, 20 octobre 2022.
- *Et ainsi de suite...*, par Jimmy Beaulieu, réalisé par MU, making-of de la murale de la LDL.
- Capsule *Campagne de financement Don mensuel*, 16 décembre 2022.
- Capsule sur le projet de loi 3, 1^{er} février 2023.

e) Carnets

- *Chronique métropolitaine : lors d'une panne de métro, certains ont les pieds plus mouillés que d'autres*, par Lucie Lamarche, 15 septembre 2022.
- *Handicap : un futur inclusif pour vous, pour nous, pour tous*, par Jérôme Saulnier, 22 septembre 2022.
- *La réforme du mode de scrutin : un enjeu démocratique et de droits humains*, par Diane Lamoureux, 27 septembre 2022.
- *La Défenseure fédérale du logement monte le ton face à Ottawa*, par François Saillant, 14 décembre 2022.

- *Mobilisation 6600 dans Hochelaga – une lutte aux croisements de plusieurs droits humains*, par Sarah Choubane, stagiaire à la Ligue des droits et libertés, suite à une entrevue avec Anaïs Houde, citoyenne de Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole de Mobilisation 6600, 30 mars 2023.

1.4 Représentations

- Présentation de Lucie Lamarche sur le thème *Les reculs des droits humains durant la pandémie et les impacts des mesures d'urgence décrétées par Québec*, lors du Congrès du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), 10 juin 2022.
- Allocution d'Alexandra Pierre lors d'une conférence de presse organisée par Solidarité sans frontières pour revendiquer un programme complet et continu de régularisation pour toutes les personnes migrantes sans statut, et l'octroi de la résidence permanente pour tous les travailleurs et travailleuses migrant-e-s temporaires, 12 juillet 2022.
- Intervention d'Alexandra Pierre dans le cadre du forum *La communauté au coeur : dialogue autour des initiatives et des pratiques durant la pandémie*, organisé par le programme CoVivre, lors du panel sur le thème *Pandémie, inégalités et démocratie*, 14 septembre 2022.
- Allocution de Laurence Guénette lors d'une conférence de presse organisée par Migrants Rights Network pour sommer le gouvernement canadien de mettre en place des règles d'immigration équitables afin de garantir l'égalité des droits pour 1,7 million de personnes, 14 septembre 2022.
- Présence de Julien Simard en soutien aux résident-e-s du RPA Mont-Carmel au Palais de Justice de Montréal, le 19 septembre 2022.
- Présentation et animation d'un atelier par Lucie Lamarche dans le cadre du colloque *Pour en finir avec les inégalités, sortons du capitalisme! - Une démarche d'éducation populaire autonome* organisé par le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), lors d'un atelier-discussion sous le thème *Est-ce que la démocratie est compatible avec le capitalisme?*, le 3 novembre 2022.
- Prise de parole de Laurence Guénette lors du rassemblement à Montréal pour la régularisation des personnes sans statut, dans le cadre de la Journée d'action québécoise pour la régularisation, 6 novembre 2022.
- Prise de parole de Lynda Khelil lors de la manifestation Justice pour Ronny Kay, un jeune homme racisé tué le 17 septembre 2022 par des policiers lors d'une intervention policière à Montréal, 20 novembre 2022.
- Présentation de Laurence Guénette lors de l'Assemblée de conjoncture de la TROVEP *Inégalités et climat, même combat!*, sur la thématique des droits humains et des changements climatiques, le 30 novembre 2022.
- Présentation aux Journées Discrimin'Action organisées par le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI), pour présenter le travail de la LDL en ce qui concerne le profilage, et la campagne exigeant l'interdiction des interpellations policières, 24 mars 2023.

1.5 Ateliers de formation

- Atelier *Le droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe* pour les membres de ROEPAM Mauricie, par Jacinthe Poisson et Dominique Bernier, 9 mai 2022.
- Atelier *Le droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe* pour les membres de la TROVEPO Outaouais, par Jacinthe Poisson et Vincent Greason, 27 mai 2022.
- Atelier *Le droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe* public et ouvert à toutes et tous, par Jacinthe Poisson et Nicole Fillion, 1^{er} juin 2022.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour l'équipe d'Amnistie internationale Canada francophone, par Martine Éloy, 15 juin 2022.

- Atelier sur le droit à la santé pour le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, par Lucie Lamarche, 14 septembre 2022.
- Atelier *Capitalisme de surveillance* pour le Centre des femmes l'Essentielle de Beloeil, par Martine Eloy, 29 novembre 2022.
- Présentation sur le droit de manifester à l'Écho des femmes de la Petite Patrie, par Lynda Khelil, 22 février 2023.
- Présentation sur le droit de manifester auprès du comité de mobilisation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) par Jacinthe Poisson et Lynda Khelil, 27 février 2023.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour le centre femmes La Marie Debut, par Diane Lamoureux, le 8 février 2023.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour la Fondation Émergence, par Diane Lamoureux, le 9 février 2023.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour Foyer du monde, par Martine Eloy, le 15 février 2023.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour Le Comité d'actions féministes Teamsters Québec, par Diane Lamoureux, le 4 mars 2023.
- Atelier *Capitalisme de surveillance* à un groupe d'étudiant de premières années en science politique de l'Université de Montréal, par Martine Eloy, le 14 mars 2023.
- Atelier *Le racisme systémique... parlons-en!* pour le carrefour Les Petits soleils, par Martine Eloy, le 23 mars 2023.
- Atelier *Le droit de manifester : les règlements municipaux sous la loupe* pour les membres du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, par Nicole Filion et Véronique Fortin, 30 mars 2023.

1.6 Événements publics

- Visioconférence, « 10 ans depuis le Printemps érable. Quels bilans pour le droit de manifester? », 17 mai 2022.
- Lancement de la revue *Droits et libertés printemps/été 2022*, « Le capitalisme de surveillance : menaces à la démocratie et aux droits! », au Centre St-Pierre, 7 juin 2022.
- Dévoilement de la murale « Droits en mouvement » au parc René-Goupil à Montréal, 12 octobre 2022.
- Séminaire public « *Le droit à la santé nous échappe !* », au Centre St-Pierre et en mode hybride, 25 octobre 2022.
- Colloque « De l'Office des droits des détenu-e-s (1972-1990) à aujourd'hui : perspectives critiques sur l'incarcération au Québec » à l'UQAM et en mode hybride, 5 novembre 2022.
- Conférence « Regards croisés sur les droits des personnes migrantes » à la Bibliothèque des archives nationales du Québec (BAnQ) et en mode hybride, 22 février 2023.
- Visioconférence, « Soirée-quiz sur les interpellations policières au Québec », 28 mars 2023.

